

# REVUE SUD-AMÉRICAINE

PUBLICATION BI-MENSUELLE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET COMMERCIALE  
DES PAYS LATINS DE L'AMÉRIQUEParaissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

## ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois.
Europe . . . . .	60 fr.	30 fr.
Amérique . . . . .	16 \$	8 \$

Un numéro : 2 fr. 50

Distribution gratuite aux salons de lecture, aux établissements publics, à la presse, bourses et syndicats de commerce, etc., etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux hommes de lettres de l'Amérique latine.

Elle reçoit directement de la plupart des gouvernements latino-américains les documents et renseignements d'intérêt public.

## DIRECTEUR :

**P.-S. LAMAS**, ex-Consul et Secrétaire de légation de 1<sup>re</sup> classe.

Adresser la correspondance, rue Keppler, 12, Paris.

## ON S'ABONNE :

En EUROPE : dans tous les bureaux de poste, sans augmentation de prix.

En AMÉRIQUE : chez les Agents, ou en s'adressant au Directeur.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Chaque numéro aura de 16 à 48 pages selon l'abondance des matières.

M. le Dr Andrés Lamas, publiciste sud-américain, a pris à sa charge la section du Rio de la Plata.

Il s'est réservé également et exclusivement l'administration de cette feuille dans cette partie de l'Amérique. — Son adresse : Buenos-Aires, rue de la Piedad, 253.

Voir dans la dernière page la liste des Agents et des endroits où se fait, à Paris, la vente au numéro de ce journal.

## SOMMAIRE

Le Chili et l'arbitrage, avant et après la guerre du Pacifique, par Pedro S. Lamas, page 397. — Une nouvelle circulaire du Gouvernement italien sur l'émigration, page 400. — La « Société Française de Statistique universelle » et la Revue Sud-Américaine », page 400. — Le journal « les États-Unis d'Europe » et notre propagande pacificatrice, page 400. — Le système monétaire de l'Empire du Brésil, 1808-1882, par Pedro S. Lamas, page 401. — La question du café, par F.-J. de Santa-Anna Nery, page 402. — Cronica historica, par M. G. Garcia, ministro argentino en Londres, page 406. — Courrier d'Amérique, page 407. — Courrier d'Europe, page 410. — Revue économique, page 410. — Revue financière, page 414. — Revue commerciale, page 417. — Arts, sciences et faits divers, page 418. — Mouvement maritime, page 419. — Annonces, page 420.

## Le Chili et l'arbitrage, avant et après la guerre du Pacifique.

La guerre la plus nécessaire et la plus légitime, c'est celle qu'on fait à ses passions.

(SANIAL-DUBAY).

## I

Nous avons eu la force, jusqu'à ce jour, de fuir les questions passionnées se rattachant au drame écœurant du Pacifique.

Nous tâcherons de ne pas faillir, dans l'avenir, à cette résolution patriotique, car nous croyons qu'en étalant les plaies sanglantes du fratricide américain, ici, dans le cœur de l'Europe, nous ne servirions aucun principe, aucun intérêt permanent et légitime de notre continent.

Nous préférons, à l'intervention de l'Europe, l'intervention latino-américaine, pour résoudre nos problèmes et nos questions internationales. Nous sommes convaincus qu'il sera toujours plus facile et plus digne de résoudre *en famille* les différends entre les peuples frères de l'Amérique.

Aussi nous n'allons pas aujourd'hui soulever le voile, déchiré, hélas! et mis en pièces par quelques-uns de nos confrères, des péripéties de cette lutte terrible entre trois de nos Républiques, que nous espérons voir terminer bientôt à l'amiable, malgré les difficultés créées par les passions, par l'acharnement des combats, par les férocités de la guerre, par la convoitise du vainqueur!

Il y a des principes, pourtant, des principes qui nous sont chers, dont le triomphe constitue, selon notre conscience, la base nécessaire, indispensable de l'avenir prospère et brillant du Nouveau-Monde, qui sont en danger actuellement au Chili, où l'esprit public, enivré par la poudre des combats, grisé par les lauriers de la victoire, répudie aujourd'hui le dogme du droit et de la justice, divinisant, comme dans les temps mythologiques, les idoles de la guerre et les dieux païens de la victoire achetée au prix odieux du fratricide!

## II

Le Chili, avant ses grandes victoires de terre et de mer, — avant d'avoir mérité, jusqu'à un certain point, l'épithète, qui n'est certainement pas la plus glorieuse, dans le sens qu'on le lui donne, de *prussiens de l'Amérique*, — avait toujours proclamé, depuis 1822, l'arbitrage international comme le moyen le plus noble et le plus politique de résoudre les contestations entre les peuples frères du continent.

Dans le congrès de Lima de 1847, le citoyen Diego José Benavente, plénipotentiaire du Chili, soumit à ses collègues, conjointement avec les représentants de la Nouvelle-Grenade et de la Bolivie, un projet de traité dans lequel nous lisons l'article suivant :

« Art. 9. Les Républiques confédérées, dans le but de conserver entre elles une paix inaltérable, adoptant le prin-

cipe que conseillent le droit naturel et la civilisation de ce siècle, établissent que quelles que soient les questions, quels que soient les différends qui s'élèvent entre elles, ils seront réglés toujours par les voies pacifiques, la Confédération se chargeant de faire réparer toute offense, tout dommage que l'une ou l'autre des dites républiques commettrait ou causerait au préjudice des autres républiques de la Confédération. Dans le cas où un différend surgirait, les gouvernements des autres républiques confédérées, interposeraient leurs bons offices, et s'efforceraient de ramener les relations amicales entre les deux adversaires. Si cette tentative de médiation n'avait pas de résultat, ou si les parties adverses ne convenaient pas de soumettre le différend à l'arbitrage d'un gouvernement choisi par elles-mêmes, alors le Congrès des plénipotentiaires interviendrait, il examinerait les prétentions de chacune des parties, il déciderait de quel côté serait la justice. Quant à la sanction de ces dispositions, elle se trouverait dans la suspension des devoirs imposés par la confédération envers la république qui aurait commencé les hostilités sans se soumettre aux mesures conciliatrices, ou qui aurait refusé d'obéir aux décisions du congrès; le tout sans préjudice des autres moyens à employer pour faire respecter et accomplir les décisions prises par le congrès, et, pour faire sentir à la république récalcitrante les conséquences de son infidélité.»

Cet article fut accepté sans changements par les autres plénipotentiaires; il fait partie du traité signé à Lima le 8 février 1848.

— Le gouvernement du Pérou, par l'entremise de son Ministre des Affaires Etrangères, M. Juan Antonio Ribero, adressait, le 11 janvier 1864, une invitation aux autres gouvernements de l'Amérique latine pour la réunion, à Lima, d'un nouveau Congrès, les traités signés dans les conférences précédentes n'ayant pas été dûment ratifiés.

Le Ministre péruvien énumérait dans cette dépêche du 11 janvier, les questions sur lesquelles le Congrès était appelé à statuer. Voici ce que nous lisons dans ce remarquable document à propos des contestations internationales :

5° Abolir irrévocablement la guerre en lui substituant l'arbitrage comme unique moyen de règlement des différends et des malentendus qui pourraient survenir entre quelques-unes des Républiques sud-américaines.

Le Chili s'empressa d'adhérer, avec un certain enthousiasme à cette invitation patriotique.

Nous lisons dans la dépêche du 18 février 1864 du Ministre des Affaires Etrangères à Santiago, M. Manuel A. Focornal, la phrase suivante :

« Le désir du gouvernement de Votre Excellence d'éviter toute discorde entre les Républiques Américaines, sera applaudi, sans aucun doute, par toute l'Amérique, comme il l'a déjà été par mon gouvernement. »

Ce nouveau Congrès inaugura ses séances le 15 novembre 1864. Le Chili y était représenté par l'éminent M. Manuel Mont.

Dans la séance du 20 janvier 1865, les Plénipotentiaires de huit de nos Républiques Américaines, signèrent un *traité pour la conservation de la paix entre les Etats contractants de l'Amérique*.

M. Manuel Mont y apposa sa signature.

Dans l'article 1<sup>er</sup> on lit ce qui suit :

On n'aura jamais recours à l'emploi des armes pour résoudre les contestations entre les parties contractantes; elles emploieront exclusivement les moyens pacifiques pour terminer leurs difficultés en les soumettant à la décision d'un arbitre dans le cas où une entente directe deviendrait impossible. Les questions de limites sont comprises dans cette stipulation.

## III

En dehors de la part très importante du Chili dans tous ces efforts patriotiques ayant en vue l'union, la paix et la fraternité du continent, cette nation américaine a consigné dans plusieurs traités le principe civilisateur de l'arbitrage.

La nomenclature de ces conventions n'est pas nécessaire pour le but que nous poursuivons aujourd'hui; il nous suffit de rappeler le traité signé à Bogota le 3 septembre 1880, entre le Chili et la Colombie, lorsque la victoire ne s'était pas encore décidée en faveur des vainqueurs de Angamos, de Chorrillos et de Miraflores.

Dans cette convention, l'arbitrage était proclamé comme l'unique moyen de résoudre les contestations internationales entre les deux pays.

L'article 3 de ce traité stipule que la *Colombie et le Chili profiteraient de la première occasion pour signer avec les autres États américains, des conventions analogues, afin que la solution des conflits internationaux au moyen de l'arbitrage devienne un principe de droit public américain*.

Le ministre du Chili à Bogota, dans une dépêche du 11 novembre suivant (1880) adressée au gouvernement colombien, « revendiquait l'honneur d'avoir eu l'idée d'établir l'arbitrage comme moyen régulier et permanent de résoudre toutes les questions pouvant surgir entre les deux pays. »

Quelques mois après, les armées chiliennes entraient victorieuses dans la capitale du Pérou, ayant anéanti toutes les forces alliées.

La convention signée le 3 septembre à Bogota ne fut pas ratifiée par le Chili.

Le Congrès qui devait se réunir à Panama, par invitation de la Colombie, dont le but était, d'accord avec l'article 3 que nous venons de reproduire, de « faire accepter par les Etats américains le principe de la solution des conflits internationaux au moyen de l'arbitrage, » ne put pas avoir lieu comme conséquence des efforts faits dans ce sens par le gouvernement du Chili.

Le cabinet de Santiago envoya des missions près des gouvernements des États américains pour faire échouer la réunion de ce Congrès.

Le Président, M. Santa Maria, dans le discours qu'il prononça devant le corps législatif, le 1<sup>er</sup> juin dernier, s'exprima, à ce sujet, dans les termes explicites que voici :

« Le Congrès de Panama devait échouer.

« Les républiques américaines comprirent avec raison que la réunion de ce Congrès ne pouvait avoir lieu en ce moment et que la question qu'il s'agissait de traiter ne pouvait être l'objet d'un accord commun. La convention d'arbitrage entre le Chili et la Colombie avait été abrogée avant cette date et, en présence de cette situation, le gouvernement a jugé qu'aucun motif plausible ne l'obligeait à y envoyer un représentant.

M. Luis Aldunate, ministre des Affaires Etrangères, dans le mémoire qui porte la date du 4 novembre 1882, que nous avons sous les yeux, adressé aux chambres, s'exprime dans des termes analogues. L'honorable homme d'État cherche à expliquer ce revirement d'opinion, mais il est impuissant, malgré tous les efforts de son intelligence, pour cacher le vrai mobile de sa politique.

Là où triomphent les armes, l'intervention de la justice, la force du droit devient plutôt un embarras qu'un secours et, la raison d'être de cette intervention ayant

dispara, on préfère proclamer la doctrine de la victoire et les droits de la conquête!

Nos lecteurs ont pu apprécier le changement survenu après les batailles de la campagne de Lima, en janvier 1881, dans les idées du cabinet de Santiago, au sujet du principe tutélaire de l'arbitrage.

Après avoir proclamé, depuis le traité du 23 décembre 1823, entre le Chili et le Pérou, le grand principe de la paix, de l'union et de la fraternité, — après avoir pris part et soutenu avec une ardeur patriotique dans les Congrès de Lima, la nécessité d'un accord commun pour éviter, en proclamant l'arbitrage, le désordre de la guerre entre des peuples frères, — après avoir signé, entre autres conventions, celle du 3 septembre 1880, — après avoir revendiqué l'honneur de l'initiative de cette convention, le Chili, qui avait agi ainsi, noblement, avant ses grandes victoires, répudiait, de fait, l'intervention de la justice, comme principe universel de droit américain pour résoudre les contestations internationales.

N'avait-elle pas à sa portée, l'épée d'Alexandre pour trancher toutes les questions, pour résoudre tous les problèmes, pour ouvrir, le cas échéant, les portes de la hautaine et superbe Babylone?

Mais ce n'est pas tout.

Nous allons étaler devant les yeux ébahis de nos lecteurs les nouvelles doctrines qui commencent à prévaloir au Chili.

On n'y est pas loin, malheureusement, d'embrasser les théories de von Moltke révélées dans la lettre que le célèbre apôtre de la guerre adressa à Bluntschli, l'éminent apôtre, celui-ci, de la science et de la vérité.

#### IV

Il y a quelques jours, nous recevions une brochure imprimée très récemment à Santiago, ayant pour titre : « *El Congreso Internacional Americano en Washington.* »

Son auteur, M. Nemesio Martinez Mendez, a eu la bonté de nous dédier cet exemplaire en ajoutant à son nom le titre de *Oficial del ministerio de Relaciones Exteriores de Chile.*

Il ne s'agit pas, à vrai dire, d'une publication officielle; un gouvernement, quel qu'il soit, n'accepte jamais la responsabilité d'un aveu complet, catégorique, quand il est question de dire au monde civilisé, à l'Europe comme à l'Amérique : je répudie, moi, nation du Nouveau-Monde, les doctrines du droit et de la justice, — je déclare que la paix et que l'arbitrage, comme moyen d'éviter le meurtre, l'incendie, la ruine entre des peuples frères, est une chimère, le rêve d'un fou ou d'un visionnaire!

Quand un gouvernement se trouve dans des circonstances semblables, il fait ce que le Chili vient de faire; il répudie, de fait, les doctrines qu'il avait proclamées jadis; il commence par chercher à expliquer la raison de cette nouvelle politique (voir le mémoire de M. Aldunate); il *ajourne* tout au moins l'adoption de l'arbitrage qui était encore hier, avant le triomphe de ses armes, le moyen noble et fécond de résoudre les conflits entre des peuples nés le même jour à l'indépendance et à la liberté, par l'effort commun des légions démocratiques commandées par Bolivar, San Martin, Sucre, Paez, Belgrano et O'Higgins!

Et, en attendant, d'accord avec sa nouvelle profession de conquérant et de triomphateur, il fait proclamer, dans la presse, dans des livres et dans des brochures,

en prose et en vers, les principes en harmonie avec sa nouvelle situation créée par la victoire.

L'écrit de M. Martinez Mendez, officier, c'est-à-dire employé supérieur du Ministère des Affaires Étrangères, est un échantillon caractéristique de cette propagande. Il va nous dire ce qu'on pense aujourd'hui, au sujet des doctrines de paix et d'arbitrage, dans le palais du gouvernement de Santiago.

D'après cet officier ministériel, l'idée de l'arbitrage en Amérique est une chimère, moins encore, le projet d'un fou ou d'un visionnaire!

Et pourquoi?

Parce que dans la plupart des nations américaines on n'a pas encore réussi à établir l'ordre et à éviter les convulsions politiques (p. 7); parce que les progrès de la science et de la civilisation fournissent chaque jour à l'humanité de nouveaux engins de destruction et de guerre (p. 11)!

Nous plaignons l'auteur de cette brochure d'avoir eu à défendre une telle cause; aussi il n'a réussi qu'à fournir de nouveaux éléments de conviction et de victoire définitive aux sectaires du droit, de la paix et de la justice.

Cette brochure nous a démontré jusqu'à quel point, l'esprit public au Chili a perdu, au milieu des chants patriotiques de la victoire militaire, les sentiments qui l'ont ennobli autrefois, lorsqu'il donnait au Nouveau-Monde l'exemple de la courtoisie, de la modération, de son amour aux principes de fraternité et de solidarité américaine.

Il nous suffira, quant à M. Martinez Mendez, de lui rappeler que s'il y a aujourd'hui des fous et des visionnaires qui prêchent la paix, la concorde et l'arbitrage en Amérique, il y a eu de tout temps dans notre continent de ces fous et de ces visionnaires, dès l'époque de Freire (1825), jusqu'à la présidence de M. Anibal Pinto (1881); et nous pouvons ajouter que ce n'est pas dans les pages moins glorieuses de l'histoire du noble peuple chilien qu'il trouvera les noms de plusieurs de ces illustres apôtres du droit et de la justice.

#### V

Nous écrivons sans passion et sans colère; nous ne nous éloignons guère du sentier que nous avons parcouru jusqu'à ce jour, étrangers, dans ces colonnes, aux luttes et aux intérêts plus ou moins légitimes des nations du Pacifique, qui ont répandu autrefois, sous le même drapeau, leur sang généreux pour le triomphe de la liberté et de la démocratie dans les vastes régions du Nouveau-Monde.

Notre but, en traçant ces lignes, est d'inviter les hommes politiques et les écrivains du Chili à jeter un coup d'œil sur le passé et à réfléchir sur l'avenir réservé à notre chère Amérique par le triomphe des doctrines de la guerre, de la conquête, du dépouillement du vaincu.

La victoire d'aujourd'hui n'est pas toujours la victoire du lendemain!

Le Chili a puisé sa force actuelle dans le maintien de la paix et dans l'absence de l'influence militaire dans ses évolutions politiques.

En répudiant l'arbitrage, le Chili change son point d'appui et d'équilibre : là où se trouvait l'épée de la justice, il place l'épée sanglante du fratricide américain.

C'est la passion, la haine, l'aveuglement, la convoitise qui auront réalisé ce regrettable changement...

*Quos vult perdere Jupiter, dementat prius.*

PEDRO S. LAMAS.

### Une nouvelle circulaire du Gouvernement italien sur l'émigration.

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'article que nous publiâmes, dans la *Revue* du 15 février, au sujet de la circulaire du ministre Depretis du 6 janvier, cette circulaire qui, comme l'a très bien dit notre éminent confrère du « *Journal des Economistes*, » tout en mettant des entraves à l'émigration, rétablissait en Italie la servitude de la glèbe.

M. P. Antonini y Diez, ministre de l'Uruguay à Rome, a bien voulu nous informer que notre article avait produit dans le royaume un grand et favorable effet.

Il croit devoir attribuer, au moins en partie, à notre article, une nouvelle circulaire qui vient d'être adressée par le ministre des Affaires Etrangères aux agents consulaires italiens en Amérique. Cette circulaire modifie profondément celle du ministre de l'Intérieur du 6 janvier, dans un sens qui nous est très agréable.

D'après l'intelligent représentant uruguayen, dont nous sommes heureux de constater l'activité et le patriotisme, le ministre des Affaires Etrangères d'Italie déclare dans ce document que « les instructions adressées par le ministre de l'Intérieur aux préfets du royaume n'ont nullement en vue d'entraver l'émigration individuelle ou par groupes des personnes qui accepteraient volontairement des engagements pour faire de la colonisation ou pour s'enrôler dans des entreprises étrangères; cette circulaire, aurait-il ajouté, n'a eu d'autre but que de protéger les Italiens contre la fraude d'intermédiaires sans conscience, en plaçant les émigrants sous la tutelle des autorités. »

En réalité, la circulaire de M. Depretis a été profondément modifiée, comme nos lecteurs viennent de s'en convaincre.

Cependant, nous attendons des nouvelles informations au sujet de la manière comment les préfets entendront devoir exécuter les ordres du Gouvernement. Nous avons l'espoir que de nouvelles instructions leur auront été communiquées, en conformité avec la circulaire du ministre des Affaires Etrangères.

La raison et la liberté triompheront bientôt plus complètement encore en Italie comme dans les autres pays de l'Europe : nous ne doutons guère que dans quelque temps, non seulement les entraves à l'émigration auront cessé définitivement, mais encore, que les autorités encourageront l'émigration pour l'Amérique latine, cherchant, par ce moyen, à développer les rapports commerciaux avec cette région merveilleuse du monde, et à exercer une influence légitime dans ces sociétés nouvelles dont les progrès font prévoir toute leur grandeur future.

### La « Société Française de Statistique Universelle » et « la Revue Sud-Américaine. »

Nous avons le plaisir de reproduire ci-après les paroles bienveillantes qui ont été prononcées, au sujet de notre journal, dans la séance de la « Société Française de Statistique Universelle » tenue à la mairie de l'Hôtel de ville, à Paris, le 21 février dernier.

« Le 15 juillet 1882<sup>1</sup>, M. P. S. Lamas, ex-consul et secrétaire de légation de 1<sup>re</sup> classe, actuellement membre de l'Académie Nationale, publiait le 1<sup>er</sup> numéro d'un journal bi-mensuel ayant pour titre « *Revue Sud-Américaine*. »

« Nous avons parcouru avec intérêt les numéros parus de cette publication, et, parmi les articles qui ont le plus captivé notre attention, nous signalerons : La République Argentine; — La statistique des pays latino-américains; — La colonisation chez les peuples modernes; — La civilisation latino-américaine; — Le commerce français dans l'Amérique du Sud; — La politique sud-américaine, etc.

« Il nous paraît intéressant d'extraire du programme de M. Lamas, les lignes suivantes :

(Plusieurs paragraphes de ce programme sont reproduits intégralement). »

Il nous est extrêmement agréable de constater que notre propagande au point de vue des intérêts de l'Amérique

1. Voir le « *Journal Mensuel* » de cette Société, 2<sup>e</sup> n<sup>o</sup> de sa 53<sup>e</sup> année (février 1883), pages 70-71.

latine en Europe, remporte chaque jour une nouvelle victoire.

Notre but, le principal, est d'appeler l'attention de ce vieux continent sur les jeunes nations latines du Nouveau-Monde, en démontrant à tous ceux qui voudront bien nous entendre que c'est dans ces régions, si mal jugées jusqu'à présent, que l'Europe trouvera l'appui indispensable pour la prospérité de ses manufactures, en même temps que l'émigration de l'exubérance de sa population pour ces régions hospitalières évitera les secousses sociales, inspirées par cette plaie dangereuse et envahissante qu'on appelle le paupérisme.

La « Société française de Statistique Universelle » peut contribuer aux résultats que nous avons en vue et c'est, nous le répétons, avec le plus grand plaisir que nous avons constaté que nos articles ont attiré son attention et qu'il en a été question lors de sa dernière séance.

### Le journal « Les États Unis d'Europe » et notre propagande pacificatrice.

« Les États Unis d'Europe », journal qui paraît à Genève sous l'épigraphe civilisateur-démocratique *Si vis pacem, para libertatem*, publie, dans son numéro du 10 de ce mois, les phrases suivantes au sujet de nos articles sur les rapports entre les pays latins de l'Europe et de l'Amérique.

« M. Pedro Lamas, dans la dernière livraison de la *Revue sud-américaine*, touche une grosse question : l'entente des Républiques américaines avec les peuples latins d'Europe. L'ouverture du canal de Panama, la révolution commerciale qui suivra cette ouverture et dont les États-Unis d'Amérique se préparent d'avance à tirer profit pendant que les Européens ne paraissent pas même s'en préoccuper, paraît à M. Lamas l'occasion favorable pour les nations latines d'Europe et d'Amérique de lier leurs efforts et leurs intérêts. M. Pedro Lamas a cent fois raison d'appeler les Latins à l'union, à l'action commune, à l'association, et nous joignons volontiers notre voix à la sienne, mais l'histoire semble prouver que dans de telles alliances la diversité des races, des origines, des tempéraments, des besoins est souvent plus efficace et plus féconde que la pure et simple homogénéité. Pourquoi les nations latines des deux mondes ne s'entendraient-elles point pour répondre à l'appel que vient d'adresser à tous les peuples le président Arthur? Pourquoi ne point prendre rendez-vous à Washington dans un congrès universel international de liberté, de paix, de justice et de désarmement par l'arbitrage? Il est vrai que les deux propositions ne sont point contradictoires. Union des peuples latins des deux mondes, réunion de tous les peuples au Congrès de Washington. »

L'éminent directeur de ce journal a raison de dire que les deux propositions ne sont point contradictoires.

Travaillons pour l'union des intérêts de tous les pays latins des deux mondes; faisons comprendre aux nations européennes de notre race que loin de mettre des entraves à l'émigration pour nos États d'Amérique, leur intérêt est de faciliter ce mouvement économique et politique, car en réalité l'union féconde entre la partie latine des deux continents dépend de cette émigration, qui multiplie les transactions commerciales, qui resserre les liens de toute sorte, l'Amérique ayant besoin, avant tout, de peupler son immense territoire.

Quant à la réunion d'un congrès universel à Washington pour le triomphe de la justice, du désarmement, de l'arbitrage; quant à la réussite d'un tel projet, colossal, magnifique, tout en joignant nos vœux à ceux de notre éminent confrère, nous ne pouvons laisser de manifester notre incrédulité, nos doutes, notre découragement.

Croit-il que l'Allemagne, que l'Autriche, que la Russie, que l'Angleterre même accepteraient la loi humanitaire du désarmement et de l'arbitrage comme moyen unique de résoudre toutes les questions internationales?

Nous soutiendrons, donc, notre projet comme le plus pratique pour nous, tout en louant les efforts du Président Arthur.

« Les haines nationales ont à peine eu le temps de naître en Amérique, nous écrivait M. Ad. Franck de l'Institut, le 13 novembre dernier, — et avec un peu de persévérance on parviendra à les déraciner<sup>1</sup>. »

1. Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre, page 231.

Telle est la vérité!

Et, si l'arbitrage, si le désarmement, si la justice internationale a quelque chance de triompher de par le monde, la première victoire de cette croisade humanitaire, civilisatrice, sera remportée dans notre Amérique latine.

Et ce sera un grand et un fécond exemple pour l'Europe.

« Que l'Amérique réussisse dans cette tâche (le désarmement et l'arbitrage) — nous disait encore M. Franck, — et elle deviendra l'institutrice de l'ancien continent. La plus jeune des deux parties du monde par son histoire, elle sera la plus ancienne par sa sagesse. »

## Le système monétaire de l'Empire du Brésil.

1808-1882

TROISIÈME ARTICLE : 1857-1882

### I

Nous avons démontré, dans un article publié dans ces colonnes<sup>1</sup>, quel a été le mouvement de la dette publique, interne, externe et papier monnaie, pendant cette période de 25 années.

La dette a été augmentée annuellement, chiffres ronds, en moyenne de 50 millions de francs, somme qui correspond aux déficits budgétaires.

Nous devons remarquer que cette époque comprend les sacrifices de la guerre du Paraguay, sacrifices énormes et douloureux pour l'empire américain!

Dans les six années de 1865 à 1870, les déficits du budget, qui ne s'étaient élevés dans les vingt précédents exercices qu'à 4 à 10 mille contos annuels (10 à 25 millions de francs), furent liquidés de la manière suivante :

1865. . . . .	Rs.	25.266:000 \$
1866. . . . .		61.854:000
1867. . . . .		54.403:000
1868. . . . .		93.870:000
1869. . . . .		61.962:000
1870. . . . .		46.388:000

Soit un total de. Rs. 343.743:000 \$

égal, au change courant dans cette même époque, à la somme de 763.875.000 francs, ce qui correspond à une moyenne annuelle de 127.312.000 francs.

Les budgets des ministères — guerre et marine — qui ne s'étaient élevés jusqu'alors qu'à la moyenne de 15 à 20 mille contos (37 à 50 millions de francs), furent portés,

En 1865, à. . . . .	Rs.	70.328:000 \$
En 1866, à. . . . .		72.067:000
En 1867, à. . . . .		98.797:000
En 1868, à. . . . .		81.257:000
En 1869, à. . . . .		76.841:000
En 1870, à. . . . .		32.065:000

TOTAL. . . . . Rs. 431.355:000 \$

Moins la moyenne annuelle des budgets de — guerre et marine — dans les années précédentes (6 ans à 17.500 contos). 105.000:000 \$

Il résulte, donc, dans cette période, une dépense extraordinaire, dans ces budgets, de . . . . . Rs. 326.355:000 \$

Ou. . . . . fr. 725.250:000

Ce n'est malheureusement pas sur ces chiffres que l'on doit exclusivement s'appuyer pour déclarer que la guerre du Paraguay a été funeste pour les finances de l'empire.

Nous avons vu que le Brésil dépensait, avant cette campagne, de 15 à 20 mille contos par an dans les départements de la guerre et de la marine.

Cette moyenne, après la guerre, n'a jamais été au-dessous de 35 mille contos, c'est-à-dire, le double!

Pourquoi?

C'est une conséquence logique, nous dira-t-on, de la guerre même et du militarisme, et c'est la vérité.

Le Brésil a vu augmenter son cadre d'officiers supérieurs et a cru devoir, après la guerre, conserver le matériel qu'il avait acquis et les établissements qu'il avait organisés dans le but de contrecarrer les éléments militaires de ses voisins.

1. « Les Finances du Brésil », n° 7, du 15 octobre 1882, page 165.

En outre, l'Etat ayant dû emprunter des sommes énormes pour faire face aux besoins de la campagne, a vu augmenter extraordinairement le budget du département des finances. Ce budget qui était à peine de 20 mille contos immédiatement avant la guerre, fut porté de suite à 40 mille et ne tarda pas à atteindre le chiffre de 50 mille; il est actuellement de 62 mille contos.

Nous manquerions de justice, envers les administrations publiques du Brésil, si nous laissions de constater qu'après la guerre, sous l'influence patriotique de l'empereur, des efforts persévérants ont été employés pour donner à la production et au travail national une impulsion salutaire.

En 1860 le ministère de l'agriculture, commerce et travaux publics fut organisé; son budget n'était que de 12 mille contos pendant la campagne du Paraguay; il fut porté, après la défaite définitive de Lopes, à 25, 30, 35, 45 mille contos par an. Il n'est aujourd'hui que de 25 mille contos.

Des sommes considérables furent employées, infructueusement, dans la plus grande partie, pour établir le courant tant désiré de l'émigration européenne. Des colonies furent établies, aux frais de l'Etat, dans presque toutes les provinces de l'Empire.

L'attention se porta principalement, et c'est ici où l'influence de l'empereur a été toujours plus visible, sur la nécessité de rallier l'intérieur du pays, merveilleusement riche, au littoral de l'empire, au moyen de la construction de chemins de fer.

La clairvoyance du chef illustre de la nation a donné une impulsion, relativement extraordinaire, aux travaux de construction d'une multitude de voies ferrées.

Mais l'exécution de ce plan, qui se poursuit toujours, produit la nécessité de la réalisation de nouveaux emprunts et a commandé au Trésor le sacrifice, pour le système monétaire du pays, d'avoir recours à des nouvelles émissions de papier inconvertible.

### II

Nous avons dit, en commençant ces articles (page 353), qu'il nous serait aisé de démontrer que c'est aux déficits budgétaires, au manque constant d'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'Etat, qu'on doit attribuer le cours forcé du papier monnaie et sa dépréciation de 25 et 30 0/0, cause très principale des difficultés qui entravent le progrès économique et financier de l'empire.

Nous avons parcouru en peu de phrases, un peu trop rapidement peut-être, suffisantes cependant pour le but que nous nous proposons aujourd'hui, 74 années d'administration publique au Brésil.

Nous avons vu que, réellement, on s'est soucié toujours, patriotiquement, nous n'en doutons guère, de maintenir la paix à l'intérieur et de faire la guerre à la Plata et au Paraguay, avec plus ou moins de succès.

On a consacré des sommes énormes à couper des routes, à construire des chemins de fer, à améliorer des ports, à sillonner le pays avec ces fils métalliques qui raccourcissent les distances et qui portent au loin, la pensée, l'intelligence, la science humaine.

Les épidémies, les sécheresses ont exigé de temps en temps des sacrifices considérables d'argent destinés à combattre leurs ravages.

On a donc pensé à tout, à peu près à tout, moins aux conditions monétaires, à l'organisation de la circulation fiduciaire ou métallique du pays, à la régularisation de cet agent indispensable des échanges.

Nous pouvons ajouter qu'on a sacrifié, sans beaucoup de difficulté, maintes fois, la situation monétaire du pays, qu'on a porté atteinte à la propriété, en dépréciant le papier monnaie par des nouvelles émissions, quand aucun besoin rigoureusement indispensable ne commandait nullement d'avoir recours à ce moyen extrême des gouvernements, à ce moyen mis à leur portée par cette raison spécieuse qu'on appelle la *raison d'Etat*, cette loi supérieure du besoin et de l'arbitraire, que nous voudrions voir fuir toujours, car c'est en s'éloignant de la science et de la liberté qu'on s'approche de la ruine et de la tyrannie!

### III

Nous avons vu, en terminant notre précédent article (page 378), que le gouvernement consentit en 1856 à autoriser la « Banque du Brésil » à augmenter la proportion de son émission relativement à son fond métallique, moyennant un nouveau crédit ouvert par la banque au trésor public.

Comme il était facile de le prévoir, quelques mois après, en 1857, cette même banque dut arrêter la conversion de ses billets; elle ouvrait de nouveau ses guichets en 1858 et les fermait, encore une fois, le 18 janvier 1859. Ce n'est que le 23 octobre 1862 qu'elle rétablissait la conversion aux termes de la loi du 22 octobre 1860<sup>1</sup>.

Le gouvernement faisait néanmoins des efforts (en 1856-1857) pour éviter une plus grande dépréciation très préjudiciable à l'Etat, obligé à payer en or le service des dettes contractées à Londres.

Il commença à diminuer l'émission de papier monnaie du trésor et arriva ainsi à retirer 6 mille contos du marché, somme relativement insignifiante puisqu'elle s'était augmentée de 39 mille contos en quatre années<sup>2</sup>.

La circulation métallique qu'on avait calculée en 1853 en 30 mille contos, avait totalement émigré en 1857<sup>3</sup>.

Les banques « Commercial e Agricola » et « Rural e Hypothecario, » qui avaient eu la faculté de faire des émissions, abandonnèrent ce droit en faveur de la Banque du Brésil (octobre 1862).

Quatre autres banques, à Bahia, Pernambuco, Maranhão et Rio Grande do Sul, avaient fait des émissions et dû, en 1857-1858, suspendre la conversion. Leur importance est relativement minime; ces établissements n'ayant fait que se soumettre aux événements et à l'influence financière de la capitale de l'empire, il est inutile de nous occuper de leur situation.

Dans le mois de septembre 1868 une crise commerciale sans précédents dans le Brésil, vint mettre au comble les difficultés d'une situation dont le malaise était la conséquence logique des erreurs et du manque de prévoyance des gouvernements.

Par décret du 14 septembre 1864, le gouvernement autorisa la « Banque du Brésil », sur sa demande, à suspendre la conversion de ses billets. Il déclarait, en outre, le cours forcé de ces billets! La banque avait ce jour-là en métallique 10,335.610 \$ 815; son émission était de 36.544 : 000 \$ 000.

Dans le mois d'octobre cette émission s'était élevée à 45.790 : 870 \$ 000.

La faillite des maisons de banque Souto et Cie, Montenegro e Lima, Bahia Irmãos et Cie, et autres marquèrent cette époque désastreuse dont on garde encore aujourd'hui le triste souvenir.

La guerre du Paraguay qui devait éclater bientôt, n'était pas de nature à inspirer au gouvernement des mesures pour couper court à une situation aussi peu rassurante.

La « Banque du Brésil » ne devait plus rétablir la conversion de ses billets.

Le gouvernement, la crise passée, eut besoin d'argent, de beaucoup d'argent, pour porter ses armes au dehors, pour combattre et pour vaincre. Le fond métallique de la banque<sup>4</sup> passa à l'étranger, envoyé par le gouvernement pour faire face aux besoins des troupes expéditionnaires.

Quelque temps après, la banque s'engagea à amortir par an 5 p. 0/0 de son émission. Par un accord du mois de décembre 1873, intervenu entre la banque et le gouvernement, celui-ci, moyennant l'engagement de la banque de faire des prêts à l'agriculture jusqu'à la somme de 25,000 contos, l'autorisant en même temps à émettre des obligations hypothécaires aux termes de la loi du 24 septembre 1864, consentit à réquie cet amortissement à la moitié (2 1/2 0/0 par an).

C'est ainsi que le cours forcé fut établi définitivement, non seulement pour les billets émis par le Trésor mais aussi pour ceux de la « Banque du Brésil ».

Nous avons vu qu'en 1853 l'émission de papier monnaie n'avait atteint que le chiffre de 51,000 contos.

En 1857 elle arrivait à 90,000.

Aujourd'hui elle est de 211.058 : 567 \$ 000!

C'est réellement beaucoup, c'est énorme.

Cette somme se divise ainsi :

Billets du Trésor. . . . .	Rs.	188.069:417 \$
— de la Banque du Brésil. . . . .		21.660:000
— de la Banque de Bahia. . . . .		1.135:675
— de la Banque du Maranhao. . . . .		193.475
TOTAL. . . . .	Rs.	211.058:567 \$

La guerre du Paraguay avait exigé des émissions extraordinaires; notamment, en outre de l'achat du fond métallique de la « Banque du Brésil » dont nous avons parlé, celles autorisées par la loi du 20 septembre 1867 (50,000 contos) et du décret du 5 août de cette même année (23.389 : 505 \$).

En 1878 (décret du 16 avril) une nouvelle émission (la dernière pour le moment) de 40,000 contos, fut faite par le Trésor.

Dans la période que nous analysons aujourd'hui (1857-1882), le Brésil contracta à Londres les emprunts suivants :

1858. . . . .	£	1.526.500	4 1/2 0/0	taux	93 0/0
1860. . . . .		1.373.000	»		90 0/0
1863. . . . .		3.855.300	»		88 0/0
1865. . . . .		6.963.600	5 0/0		74 0/0
1871. . . . .		3.459.600	»		89 0/0
1875. . . . .		5.301.200	»		96 0/0

La dette interne consolidée (Apolices) fut augmentée d'environ 250 mille contos (25 millions de £).

En outre deux autres emprunts internes furent réalisés, toujours dans cette période, payables en or : celui de 1868 (30,000 contos, à 6 0/0) et celui de 1879 (60,000 contos, à 4 1/2 0/0).

Nous finirons aujourd'hui par établir quel a été le mouvement du change depuis 1857 jusqu'à 1882, change qui détermine la dépréciation du papier monnaie.

1857	moyenne	25 1/2 d.	par 1\$000.
1858-1859	—	25 d.	—
1860-1862	—	26 d.	—
1863-1864	—	27 d.	—
1865	—	25 d.	—
1866	—	24 d.	—
1867	—	22 d.	—
1868	—	17 d.	—
1869	—	19 d.	—
1870	—	22 d.	—
1871	—	24 d.	—
1872	—	25 d.	—
1873-1875	—	26 d.	—
1876	—	25 d.	—
1877	—	24 d.	—
1878	—	23 d.	—
1879	—	22 d.	—
1880-1882	—	21 1/2 d.	—

Le change de 27 d. correspond au pair.

Par conséquent, la dépréciation du papier monnaie n'était que de 8 0/0 en 1857; de 4 0/0 en 1860; encore de 8 0/0 en 1865 après avoir atteint le pair en 1863-1864; de 12 0/0 en 1866; de 20 0/0 en 1867; de 40 0/0 en 1860, après avoir été de 52 0/0 dans cette même année, dans un moment de panique. Le change est monté de nouveau après, jusqu'en 1875; dès cette époque il a baissé graduellement, comme on peut le constater ci-dessus, pour finir, en décembre 1882, à 24 0/0 de dépréciation.

Nous analyserons dans le prochain article toute cette intéressante histoire, bien instructive en vérité. Nous tâcherons d'expliquer les influences logiques et réelles exercées par les événements politiques et par les circonstances économiques sur le prix de cette monnaie conventionnelle qu'on appelle le papier monnaie.

Nous avons la conscience d'avoir abordé une question digne d'appeler l'attention publique, désireux de contribuer à la solution d'un grand problème pour le Brésil, solution qui intéresse également les nations limitrophes de l'Empire, car, en vérité, on profite toujours de la prospérité de son voisin.

PEDRO S. LAMAS.

### La question du café (suite).

Nous ne pouvons donner de meilleure preuve de cette affirmation qu'en citant les chiffres de M. Levasseur, professeur au collège de France, qui, à notre prière, a consacré au café brésilien un article fort intéressant.

« Rio-de-Janiero et Santos, dit-il, sont les deux principaux marchés du café. Bahia, Pernambuco ne viennent qu'au second rang.

1. La Banque du Brésil avait en circulation, en novembre 1860, 38.953 contos en billets. (Voir le Décret impérial du 1<sup>er</sup> novembre 1860.)

2. L'émission des billets du Trésor avait atteint en 1853, le chiffre de 51.006 contos; ce chiffre, y compris les émissions des Banques, représentées dans leurs bilans par des dettes de l'Etat pour des sommes équivalentes, a été porté à 90.000 en 1857. (Voir le « Relatorio » de la Banque du Brésil, de 1859.)

3. Voir le mémoire (Relatorio) du ministre des Finances du Brésil, de 1859.

4. Loi du 12 septembre 1866. Le métallique de la Banque changé par des billets du Trésor était égal à 25.766:681\$000.

— Le port principal, Rio-de-Janeiro, exportait :

En 1825 . . . . .	183.136 sacs.
1855 . . . . .	2.408.257 —
1865 . . . . .	3.197.644 —
1881 . . . . .	4.377.418 —

« On évaluait la moyenne de la production totale du Brésil :

De 1835 à 1840 à 40 millions de kilogr.	
1855 à 1860 à 120 millions de —	
1872 à 1877 à 177 — —	
1877 à 1880 à 350 — —	

« La progression quinquennale est excessivement prononcée pour les cinq dernières années.

« L'exportation pour la France a suivi la même marche ascendante ainsi qu'il résulte du tableau suivant.

1830 . . . . .	10 millions de kilogr.	
1850 . . . . .	15 —	
1851 . . . . .	18 —	
1852 . . . . .	21 —	
1853 . . . . .	19 —	
1854 . . . . .	21 —	
1855 . . . . .	26 —	
1856 . . . . .	23 —	
1857 . . . . .	27 —	
1858 . . . . .	28 —	
1859 . . . . .	30 —	
1860 . . . . .	34 —	
1861 . . . . .	37 —	
1862 . . . . .	37 —	
1863 . . . . .	39 —	
1864 . . . . .	40 —	
1865 . . . . .	43 —	
1866 . . . . .	44 —	
1867 . . . . .	47 —	
1868 . . . . .	52 —	
1869 . . . . .	50 —	
1870 . . . . .	76 —	
1871 . . . . .	40 —	
1872 . . . . .	46 —	
1873 . . . . .	44 —	
1874 . . . . .	38 —	
1875 . . . . .	48 —	
1876 . . . . .	53 —	
1877 . . . . .	47 —	
1878 . . . . .	54 —	
1879 . . . . .	56 —	
1880 . . . . .	57 —	

« Le commerce du café a lentement progressé de 1830 à 1850 : 3 millions de kilos en vingt années.

« De 1850 à 1859 le progrès a été plus rapide : 15 millions de kilos en dix années.

« De 1859 à 1869 l'accroissement était de 20 millions de kilogrammes, grâce à l'abaissement des droits à 50 francs par 100 kilogrammes. (Loi du 23 mai 1860.)

« De 1869 à 1879 l'accroissement était de 26 millions de kilogrammes.

95 millions de kilogr. en 1832	
300 — — 1855	
600 — — 1880	

le progrès de la consommation française serait à peu près en harmonie avec le progrès général de la production.»

Si maintenant nous considérons les prix moyens par 50 kilogrammes en entrepôt nous constatons les faits suivants :

CAP HAITIEN	RIO BON ORD.	BAHIA NON LAVÉ	PORTO RICO	PORTO BELLO	MALABAR
1860 . . . . .	85 fr.	74 fr.	72 fr.	92 fr.	88 fr.
1861 . . . . .	85	74	72	94	89
1862 . . . . .	94	82	82	108	99
1863 . . . . .	93	87	87	110	100
1864 . . . . .	91	84	82	106	95
1865 . . . . .	88	77	77	107	96
1866 . . . . .	86	74	72	104	92
1867 . . . . .	81	65	66	96	81
1868 . . . . .	77	58	56	95	73
1869 . . . . .	75	59	67	96	77
1870 . . . . .	73	60	61	91	75
1871 . . . . .	76	71	70	89	79
1872 . . . . .	91	90	91	100	96
1873 . . . . .	114	111	113	127	120
1874 . . . . .	113	107	110	139	121
1875 . . . . .	114	105	105	131	116
1876 . . . . .	104	99	95	128	108
1877 . . . . .	111	103	99	140	113

Jusqu'en 1877 le prix des cafés a donc été constamment en s'élevant. Le café brésilien a suivi cette marche ascendante, tout en demeurant toujours de 15 à 20 francs au-dessous des cours des autres provenances.

Cette infériorité de prix, qui est due aux moyens économiques de production, a fait rechercher en France le café brésilien. On l'y a vendu sous le nom de Réunion, Zanzibar, etc.

Depuis 1878, les cafés brésiliens n'ont pas cessé de baisser de prix.

Les 4.337.418 sacs exportés en 1881, qui, au prix moyen de l'année antérieure, auraient représenté une somme de 122.000 contos de Réis, n'ont donné, au prix moyen de 1881, que 96.000 contos ; c'est-à-dire que le produit s'est déprécié de 21,4 0/0.

Voici, du reste, ce que le *Précurseur d'Anvers* écrivait naguère, en étudiant le marché du café pendant l'année 1882.

« Un coup d'œil rétrospectif sur la marche des prix nous montre aussitôt que pour les cafés Santos good average, qui servent depuis ces dernières années de base à la valeur de cette fève, nous avons encore rétrogradé dans le courant de cette année 6 1/2 à 7 cents, et, qu'avec ce mouvement continu et rapide à la baisse, les prix de cette sorte de café, dans le court espace de temps de trois années, sont tombés de 44 1/2 cents, à 22 1/2 soit à la moitié de la valeur de la fin de l'année 1879.

« Cette période rétrograde a commencé vers la fin du mois de novembre 1879 et nous avons clôturé cette année à 44 1/2 cents, celle de 1880 à 36 1/2 cents, celle de 1881 à 29 cents et celle de 1881 à 22 1/2 cents entrepôt, et il ne faut pas perdre de vue que plus les prix sont bas, plus les pertes d'autant de cents par 1/2 kilog. sont plus sensibles et plus désastreuses.

« Nous pouvons y ajouter que nous payons maintenant bien péniblement les graves conséquences de cette hausse désordonnée qui commençait il y a juste dix ans, lorsque la spéculation, stimulée par un consortium, poussait les prix continuellement à la hausse, jusqu'au mois de février 1874 à 72 1/2 cents pour retomber le mois suivant à 48 cents. Cette catastrophe est encore dans la mémoire de chacun.

« Ce sont les hauts prix de cette époque qui ont engagé les planteurs, dans la plupart des colonies, à augmenter dans les plus larges proportions possibles la culture des cafés, en négligeant la production d'une masse d'autres produits. Les plantations de cette époque sont depuis ces trois dernières années dans la plénitude de leurs rapports, ce qui nous amène à ces excès actuels de production qui ont vilipendé l'article. »

Les récoltes qui se suivent au Brésil, le pays de production le plus important, ne font qu'augmenter. Celle de 1880/81 qui a donné 4.500.000 sacs, avait amené déjà un trop plein, qu'une réduction assez sensible dans les prix, mais proportionnelle à cette augmentation de production, était parvenue à placer dans le commerce; mais celle de 1881/82 qui a donné 4.000.000 sacs et celle de 1882/83 qu'on estime à au-delà de 5.500.000 sacs ont surchargé les principaux marchés d'Europe, surtout parce que la spéculation, qui n'a guère été encouragée jusqu'ici par le succès dans ses entreprises, n'opère plus que de temps à autre et seulement sur une échelle assez restreinte; d'un autre côté, quoique la consommation des cafés ne cesse d'augmenter à mesure que les prix deviennent plus modérés, le commerce de détail se tient toujours sur une extrême réserve, s'obstine à ne plus vouloir faire des provisions et n'achète qu'au fur et à mesure de ses besoins courants; il est enhardi dans ce système par la marche de l'article pendant ces dernières années. Il n'est donc pas étonnant que dans cet état de choses les stocks s'accumulent dans les principaux ports de mer, alors qu'il n'y en a guère dans le commerce de détail.

Mais enfin il y a des limites à tout et on ne peut pas supposer qu'un article aussi sérieux et aussi important que les cafés puisse tomber à une valeur dérisoire, quoique discrédité pour le moment et abandonné un peu par l'opinion publique.

Les bas prix actuels que nous n'avons plus connus ainsi depuis 1848 ne sont plus rémunérateurs pour les planteurs et dans toutes les colonies la situation des plantations est très misérable, ce qui doit inévitablement amener une diminution dans la production; il suffira donc du premier souffle favorable à l'article, qui pourra se produire dans un avenir peu éloigné, pour que le commerce entier s'en empare.

Les importations brésiliennes se sont naturellement ressenties de la stagnation qui a régné dans les transactions pendant la majeure partie de l'année.

Voici un tableau indiquant la situation des cafés sur les six principaux marchés de l'Europe, pendant chacun des mois des deux dernières années (en milliers de quintaux anglais) :

NOMS	IMPORTATIONS		DÉLIVRAISONS		STOCK à la fin de chaque mois	
	1882	1881	1882	1881	1882	1881
Janvier . . . . .	601	470	367	341	2791	2006
Février . . . . .	577	571	830	533	2538	2044
Mars . . . . .	930	1093	641	512	2827	2425
Avril . . . . .	736	732	470	577	3092	2580
Mai . . . . .	652	628	573	623	3171	2585
Juin . . . . .	682	538	610	606	3243	2517
Juillet . . . . .	536	636	502	507	3277	2646
Août . . . . .	550	530	636	607	3191	2569
Septembre . . . . .	479	447	567	449	3103	2567
Octobre . . . . .	455	467	547	576	3011	2458
Novembre . . . . .	497	571	638	608	2870	2421
Décembre . . . . .	—	637	—	501	—	2557
Ensemble 11 mois de 1882 . . . . .	6695	—	6381	—	—	—
Contre 12 mois de 1881 . . . . .	—	7320	—	6640	—	—

Il est donc prouvé par tous ces chiffres officiels et authentiques :

1° Que la production du café brésilien a toujours été croissante;

2° Que la consommation de ce même café en France et à l'étranger a de même suivi une progression ascendante;

3° Que depuis 1878-1879 les prix du café brésilien sont toujours allés en diminuant.

A quelle cause attribuer cet écart énorme et persistant? Les cafés brésiliens ont-ils eu à souffrir de la concurrence étrangère? Cela ne paraît pas résulter des statistiques d'exportation. Chaque jour, les Santos de S. Paulo remplacent et supplantent les provenances de Saint-Domingue: à lui seul, le stock brésilien est supérieur à tous les autres arrivages de café. Il faut donc chercher ailleurs la raison de cette baisse de prix. On la trouve évidemment dans la différence considérable qui existe entre l'offre et la demande. Il n'y a plus d'équilibre entre la consommation et la production. La faute n'en est pas au consommateur qui ne peut absorber davantage, malgré la dépréciation de la denrée: mais au fisc qui écrase, en France surtout, cet objet de première nécessité et en relève les prix. La faute en est aussi à la nature qui, depuis deux récoltes, se montre d'une prodigalité excessive. Comment sortir de cet embarras? On ne voit qu'un remède: ouvrir de nouveaux débouchés et abaisser les taxes d'entrée. Le producteur gagnera alors sur le grand nombre d'affaires qu'il traitera. La consommation normale de café par tête d'habitants doit être de 8 kil. au minimum par année; or, il s'en faut de beaucoup qu'en France, par exemple, le citoyen ait la jouissance de sa ration suffisante. Il est constaté au contraire qu'il n'use guère que 1 kil. 1/2 par an. Si les impôts étaient diminués ou enlevés, il n'est pas douteux que le café se répandrait davantage au sein des classes pauvres et y remplacerait avantageusement les alcools et les boissons frelatées. Ce serait alors une commande de 200,000,000 de kilogrammes pour la France seule. Ce chiffre n'a rien d'exagéré.

Nous espérons que les gouvernements comprendront enfin tous les avantages qui résulteront pour la santé et la fortune publique de la suppression des droits sur une matière aussi indispensable que le café.

La production excessive, l'extension par trop considérable donnée chaque jour à la culture du café au détriment d'autres plantations dans l'Amérique du Sud sont les véritables causes de cette crise. Il faut donc diminuer cette culture ou bien lever tous les obstacles qui s'opposent à la création de nouveaux débouchés. Puisqu'en année moyenne l'Europe et les Amériques consomment environ 700,000,000 de kil. de café et que ces pays peuvent régulièrement en consommer trois ou quatre fois plus, il nous paraît plus logique et plus avantageux d'accroître les débouchés plutôt que de restreindre la production.

Or, il n'existe qu'un moyen de mettre la consommation en rapport, ou à peu près, avec l'immense production du

café brésilien, qui atteint cette année encore le double de celle de l'année 1881; et ce moyen consiste pour le Brésil :

1° En l'abolition des droits d'exportation sur le produit;

2° En la réduction des tarifs de chemins de fer sur les lignes de l'État et des Compagnies particulières.

Pour la France :

Dans le dégrèvement des droits d'entrée sur le café.

Nous sommes heureux de nous appuyer sur la compétence de M. Levasseur en cette occasion, comme en beaucoup d'autres :

« Il y a, dit-il, deux faits dignes de remarque : c'est, d'une part, l'état stationnaire de la consommation en France depuis l'aggravation de l'impôt; d'autre part, le taux de la consommation, qui n'est guère en France que de 1 kil. 1/2 de café par habitant, tandis que la Belgique en consomme plus de 4, les Pays-Bas plus de 7, l'Allemagne près de 2 1/2, les États-Unis 3 kil. 75, la Norvège 3 kil. 96.

« Il doit y avoir sans doute une différence entre les pays où la masse de la population boit du vin et ceux où le vin est un objet de luxe. Mais la différence nous paraît trop grande; nous pensons qu'il serait utile d'alléger un impôt dont le poids pèse si lourdement sur la consommation qu'elle en arrête l'essor, et que la perte qu'une diminution d'un tiers ou de moitié ferait subir au Trésor serait au bout de peu d'années comblée et au delà par l'accroissement que prendraient les importations. »

La France ne manquera pas d'accomplir cette réforme dès que l'état de ses finances le permettra. Elle rendra du même coup un service à la consommation française et au commerce brésilien.

« Il est naturel, ajoute M. Levasseur, de prélever un droit de douane sur une denrée coloniale : c'est un des impôts de consommation qui sont le mieux justifiés devant l'économie politique. Mais, dans l'intérêt même de la perception et du revenu de l'État, il importe que cet impôt soit simple et assez modéré pour ne pas décourager la consommation. Or, il n'était pas simple dans l'ancien tarif français, lorsque les cafés de la Réunion payaient 56 fr. par 100 kilogrammes, ceux de nos colonies d'Amérique 60 fr., ceux de nos établissements d'Afrique 68 fr., et d'Asie 78 fr., ceux des pays étrangers hors de l'Europe 95 fr., ceux des entrepôts d'Europe 100 fr., et qu'il y avait une surtaxe pour l'importation par navires étrangers. Aujourd'hui, il est simple, mais il n'est pas modéré; après avoir été abaissé à 50 fr., le droit a été relevé, en 1870 et 1871, jusqu'à 156 fr. par 100 kil. pour le café en fèves et pellicules et à 208 fr. pour le café torréfié et moulu. Le tarif général des douanes du 7 mai 1881 a maintenu ces droits. Ils sont énormes, puisque dans l'état actuel du marché ils doublent pour le moins le prix de la denrée. Ils sont par conséquent un obstacle à la consommation. »

Aujourd'hui, en effet, quelle est la situation? — Le café brésilien, à son entrée, est soumis à un impôt qui s'élève à 1 fr. 56 par kilogrammes acheté à Rio au prix de 78 fr., se monte déjà, pour l'acheteur qui va le chercher au Havre, à 171 fr. 60. Ajoutez-y le fret, le bénéfice du négociant en gros et celui du détaillant-épicière, et vous verrez que le kilogramme de café acheté à Rio-de-Janeiro au prix de 1 fr 30 ne peut être vendu à un prix inférieur à 3 fr. 80, quand il arrive à Paris.

« En France, la consommation du café n'est que d'un million de sacs; elle pourrait être du double: mais les droits d'importation sont si élevés qu'ils ne permettent ni aux classes ouvrières ni aux populations agricoles l'usage d'une boisson aussi chère. Avant la guerre de 1870, un sac de café du poids de 60 kil. ne payait que 31 francs de droit. Mais, au moment d'entrer en campagne, le gouvernement de Napoléon III a élevé ces droits à 93 francs. C'est donc là un impôt exceptionnel dit impôt de guerre, qui n'a été établi qu'en des circonstances très graves et qui ne peut durer en temps normal. Depuis, les dégrèvements votés par les Chambres ont porté spécialement sur les matières imposées après la guerre, et l'on n'a pas songé à améliorer, pour les cafés, une situation que l'empire avait créée. Aussi la consommation, en France, au lieu de croître, comme aux États-Unis, est-elle restée stationnaire. Le budget de l'ouvrier ne peut faire face à une consommation aussi coûteuse que celle du café, et le prix de 3 fr. par demi-kilo n'est pas en rapport avec les dépenses permises aux travailleurs. Or, nous ne parlons pas ici d'une alimentation de luxe; le café est reconnu par tous comme une boisson essentiellement hygiénique et nourrissante. Le gouvernement lui-même l'a reconnu, en le répandant dans



son armée et dans sa marine. Nous ne croyons pas nous tromper, en disant que la consommation du café triplerait en France, après l'abaissement des droits. L'Etat ne perdrait aucunement au change, puisque le chiffre de son revenu ne changerait pas, et la population peu fortunée bénéficierait d'une mesure dont elle ne connaît pas la portée. Un sac de café, du prix de revient de 60 à 70 fr., paye 93 fr. à l'entrée, ce qui met le sac à 150 et 160 fr. Ces chiffres parlent assez d'eux-mêmes, et les conséquences en sont assez faciles à tirer pour que nous demeurions persuadés que les nouveaux législateurs, animés d'un véritable esprit démocratique et économique, feront cesser un état de choses aussi peu rationnel.

« Le gouvernement des Etats-Unis a si bien reconnu l'utilité du café, surtout pour les classes ouvrières et agricoles, soumises à un rude travail, qu'il a supprimé les droits d'entrée sur ces produits. En agissant ainsi, le législateur a pensé que le café n'était pas aussi facile à falsifier que les vins et autres boissons fabriquées, qui ne soutiennent le travailleur qu'artificiellement. » Les diverses expertises faites par le laboratoire de la Préfecture de police ont, du reste, édifié le gouvernement de la République sur la nature des boissons vendues à l'ouvrier; aussi nous ne doutons pas, nous le répétons, qu'il n'accomplisse une œuvre utilitaire, en se faisant le promoteur d'une réduction qui ne lèse en rien ses intérêts.

Les statistiques prouvent que la consommation du café est en raison inverse de l'élévation des droits d'entrée; en d'autres termes: plus les droits d'entrée sur le café dans un pays quelconque sont élevés, moins la consommation se développe.

Faisons parler les chiffres, et écoutons ceux de l'année 1879.

C'est en Hollande que la consommation de café est la plus considérable, proportionnellement, puisqu'elle est de 8 k. 12 par habitant. En Hollande, les cafés entrent en franchise.

En Belgique, où le café ne paie que 13 fr. 20 par 100 k., la consommation par habitant est de 5 k. 40.

Aux Etats-Unis, où le café n'est assujéti à aucun droit d'entrée, et en Suisse, où il ne paie que 3 fr. par 100 k., la consommation est de 3 k. 50 et 3 k. 60 par habitant.

Après ces pays, la consommation descend de suite à un chiffre inférieur. En Allemagne, où le café paie 50 fr. de droits d'entrée par 100 k., la consommation par habitant n'est plus que de 2 k. 47.

En Autriche, où l'on paie 16 florins d'or par 100 k., la consommation est encore plus basse (1 k. 05).

En France, grâce au droit quasi prohibitif de 156 fr. par 100 k., la consommation n'est plus que de 1 kil. 46 par habitant. Un Français, consomme donc environ six fois moins de café qu'un Hollandais, près de quatre fois moins qu'un Belge. Un Suisse ou un habitant des Etats-Unis consomme deux fois plus de café qu'un Français, et un Allemand en consomme le double.

Règle générale: là où règne l'horrible *mastroquet* semeur de *delirium tremens*, il n'y a pas d'établissements de café. Le domaine du mazagran finit là où commence celui des *perroquets*.

Les sociétés contre l'abus des boissons alcooliques devraient être les premières à réclamer la diminution des droits d'entrée qui pèsent sur le café en France.

Les vitrines des magasins ne contiennent aucun échantillon du Brésil, et cependant ce pays exporte, à lui tout seul, autant que tous les pays producteurs réunis. La production totale du café du monde entier était estimée, en 1878, à 491 millions de kilogrammes. Celle du Brésil seul était de plus de 250 millions de kilos!

La campagne entreprise l'année dernière au Havre, à Bordeaux et sur d'autres places encore, pour obtenir du Parlement le dégrèvement de l'impôt de guerre, dont les cafés restent frappés depuis 12 ans, n'a malheureusement pas abouti. Mais cet échec momentané ne doit pas décourager le commerce français. Confiant dans la justice de sa cause, il a pour devoir de continuer la lutte.

Les raisons qu'il invoquait en 1881 sont aujourd'hui plus pressantes et plus convaincantes que jamais. Nos places, celles du Havre surtout, sont en proie à un malaise dans lequel l'excessive élévation des droits de douane sur les cafés a certainement une large part. Un dégrèvement serait pour elles le salut. Peut-on croire que le gouvernement restera sourd à un appel qui, sans lui causer d'embarras grave, aurait pour résultat immédiat de sauver le commerce d'une ruine chaque jour plus menaçante?

Nous voulons espérer au contraire que les ministres,

mieux éclairés sur la situation, n'hésiteront pas à se rallier à un projet de dégrèvement qui sera considéré, par la nation toute entière, comme un véritable bienfait.

Le 14 mars 1881, une réunion était convoquée à la Bourse du Havre par M. Paul Langer, dans le but de provoquer une démarche collective du commerce havrais, près du gouvernement, afin de solliciter une réduction des droits écrasants qui pèsent sur le café.

Tout le monde étant d'accord sur la nécessité et l'opportunité du dégrèvement, il s'agissait de fixer dans quelle mesure ce dégrèvement pouvait être demandé. Le droit actuel étant de 1 fr. 56 par kil., on avait parlé d'abord d'une réduction de 75 centimes; mais, connaissance ayant été donnée d'une pétition des négociants bordelais, demandant le retour pur et simple au droit de 50 centimes, l'Assemblée décida qu'on devait demander la même réduction et nomma une commission composée de MM. Paul Langer, Ledoux, Edmond de Coninck, Kronheimer et Foerster, en la chargeant d'élaborer le mémoire du commerce havrais aux pouvoirs publics.

Ce document fut communiqué aux intéressés dans une seconde réunion tenue à la Bourse, le 31 mars suivant, et fut approuvé à l'unanimité. Nous croyons utile de reproduire le texte de ce document, rédigé sous forme de pétition au Sénat et au Corps législatif. Il était ainsi conçu:

Messieurs les Sénateurs,  
Messieurs les Députés,

Sous le coup de nécessités financières impérieuses, provoquées par les événements de 1870-71, les pouvoirs publics doublèrent, puis triplèrent les droits sur les cafés.

De 50 francs ils furent successivement portés à 156 francs, taux actuel, pour les importations des pays hors d'Europe.

D'autres denrées, les sucres, les cacao, les poivres, furent également frappées de droits considérables.

Le pays a vaillamment supporté pendant dix années ces lourdes charges, mais les circonstances ne nous semblent plus justifier la continuation de ce sacrifice et le moment nous semble venu de supprimer la surtaxe de guerre qui, dans la pensée de chacun, ne devait être que temporaire, et de revenir aux conditions qui régissaient le café avant 1870.

Déjà les Chambres ont fait, l'année dernière, un premier pas dans cette voie. Les sucres ont été l'objet d'un dégrèvement considérable; nous avons tous compris qu'il était opportun de commencer la série des dégrèvements par les sucres, l'intérêt de notre agriculture s'y trouvant directement lié. Nous avons applaudi à cet acte de justice envers une branche si importante de la production nationale.

Aujourd'hui, nous venons demander au gouvernement et aux Chambres de continuer dans cette voie et de faire jouir les cafés d'un dégrèvement semblable.

.....  
Nous n'aurons pas besoin de justifier notre demande par de bien longues considérations.

Le café, anciennement presque un objet de luxe, est devenu un aliment, une boisson de première nécessité.

Ni l'ouvrier de nos villes, ni le laboureur de nos campagnes, ni le soldat qui défend notre sol ne pourraient s'en passer. Il est consommé par toute la population.

Or, pourquoi la consommation totale demeure-t-elle tellement au-dessous de tant d'autres pays, de la Suisse, de la Belgique, de l'Allemagne, des Etats-Unis, par exemple?

N'est-il pas évident que les droits énormes qui pèsent sur cet article sont le principal obstacle à un grand développement de la consommation? Et n'est-il pas évident qu'avec un large dégrèvement, celle-ci reprenant une marche ascendante, le Trésor verrait petit à petit le déficit de ses recettes se combler?

Il y a une autre raison qui milite en faveur d'une réduction des droits véritablement écrasants qui existent. (Ils atteignent pour certaines sortes de café 120 à 130 o/o).

Personne n'ignore que le long de nos frontières et malgré une active surveillance, la fraude, stimulée par l'appât des bénéfices illégitimes considérables, est très active. L'énormité du droit la favorise, au grand détriment d'une part, du Trésor, qui, au lieu de toucher un droit modéré, ne touche rien sur les qualités passées en fraude; et d'autre part, du commerce honnête qui ne lutte le long de nos frontières, qu'à armes inégales. Les droits élevés sont toujours immoraux et impolitiques, car ils provoquent inévitablement la fraude.

L'augmentation du prix de vente à l'acquitté, par suite de

droits exorbitants, favorise également les adultérations, au grand détriment de la santé publique.

Nous avons, du reste, en faveur du dégrèvement que nous sollicitons, le meilleur argument que nous puissions désirer : MM. les ministres des finances et du commerce, en présentant au nom de M. le président de la République, le projet de loi réduisant les droits sur les sucres, s'exprimaient ainsi :

« L'impôt n'est pas inférieur 120 0/0 de la valeur intrinsèque du produit, quand les sucres sont à un taux normal, et malgré le renchérissement dû à une mauvaise récolte de betterave, les droits sont encore aujourd'hui d'environ 90 0/0 du prix des sucres en entrepôt.

« Une pareille surcharge fiscale n'est pas étrangère à l'arrêt survenu dans le développement de la consommation, et on est en droit d'espérer que celle-ci ne tarderait pas à reprendre un nouvel essor sous l'impulsion d'une forte détaxe. »

C'est en nous plaçant sur le même terrain et en invoquant l'autorité de ces paroles, que nous faisons un pressant appel aux pouvoirs publics pour que les cafés soient ramenés au taux où ils étaient avant la guerre, soit 50 fr. par 100 kilog.

L'accueil favorable fait par des Chambres au projet du gouvernement réduisant les droits sur les sucres, nous fait espérer que la mesure que nous sollicitons rencontrera auprès d'elles un accueil semblable.

(A suivre.)

F. J. DE SANTA ANNA NERY.

### Cronica historica

DOCUMENTOS INÉDITOS.

(CONTINUACION)

Contestando á una honrosa nota del Directorio reconociendo importantes sus servicios, y restableciendo la Diputacion suspendida meses atrás, dice García al Director.

« E. S. : Recibí por la zumaca SEGURA, el oficio de V. E. de 27 de Setiembre, y con él los despachos que me autorizan ampliamente cerca de S. A. R. el Príncipe Regente de Portugal. Por una consecuencia precisa de los grandes acontecimientos que acaban de tener lugar en el mundo político, pienso que va á hacerse, no sólo interesante sino muy delicada mi comision.

« Si para desempeñarla bastaren buenos deseos, crea V. E. que ninguno la desempeñaría mejor. Pero, desgraciadamente, sólo puedo responder de aquello, y de que hablaré con claridad en todos los casos, sin que me intimide la esperiencia de lo que puede sobre los corazones el espíritu de secta, el cual suele en materias políticas, producir efectos tan terribles como en las religiosas. Yo doy á V. E. las gracias, así porque me proporciona ocasion de dar nuevas pruebas de mi sincero afecto á mi patria, como por la honra que me dispensa con una tan noble y gloriosa confianza. — Febrero 5 de 1816. »

Con fecha 4 de marzo, el Director se dirijia al Diputado, diciéndole : « Vd. debe estar seguro de que la intencion del Gobierno es procurar al país la posible felicidad, — y por este principio no debe Vd. tener el menor empacho en escribir con toda la franqueza de que son susceptibles estos negocios. Pudiese muy bien ser, que lo que Vd. creyese útil y político, no se conformase con los votos públicos; pero esto no quiere decir siro que Vd. no debe á nada aventurarse, sin la consulta indispensable de la rectificacion. Sin más precaucion están Vd. y el Gobierno libres de que con justicia se les imputen miras infieles ó interesadas. Pronponga Vd. confiadamente todos los planes que juzgue interesar, fundando su conveniencia, ó su necesidad, y los medios fáciles ó superables de practicarse. Si ellos no fueren admitidos, tendrá Vd. la pena de ver errar en su concepto; pero cumplirá Vd. con sus deberes y corresponderá dignamente á nuestra confianza. »

Con fecha 1º de Abril, el director Alvarez escribía al Diputado en el Brasil, en estos términos : « El estado de nuestro país es que cada dia son más miserables las divisiones y los celos réciprocos, la zizaña y las desconfianzas. Yo no veo quién nos pueda poner en juicio, ni cuándo hayan de tener término tantas verdaderas puerilidades.

« A la hora de ésta, suponemos al Congreso reunido; pero, ni del Paraguay, ni de la otra banda (la Oriental) han querido ir Diputados. Ultimamente han pasado del Paraná á Santa Fé los montoneros. Nos han sorprendido algunos buques de fuerza que teníamos en aquel rio, y han llegado

hasta el extremo de hacer fuego á nuestras tropas de observacion, é intimarles rendicion. »

La admistracion de Alvarez fué depuesta de igual manera que la de Alvear. Aún lo ignoraba el Diputado, cuando escribía al Director con fecha 5 de Abril, lo siguiente :

« *Muy señor mio* : Algunas cartas particulares han ido imponiéndome sucesivamente, en lo sustancial, de los últimos acontecimientos políticos. Las mudanzas de gobierno siempre perjudican nuestro crédito, bien es verdad que la subsistencia del último Estatuto debia traer nuestra infalible ruina. »

La situacion interna del país, y la de nuestros ejércitos patriotas era deplorable. En vista de ella, el Diputado, dirijiéndose al Director, decia : « Si las cosas han llegado á tal término, que racionalmente no podamos proseguir en la empresa de obtener una independencia absoluta, y un Gobierno perfectamente libre, sin derramar sangre inútilmente y volver atrás muchos siglos : en tal caso, ni la prudencia, ni la justicia, ni nuestro deber, pueden aprobar una obstinacion que nuestros contemporáneos y la posteridad graduarian de criminal. Propongámonos firmemente subir algunos escalones de la grande escala de la fortuna de las naciones, y esperemos á que el tiempo lleve á nuestros venideros, á la cumbre á que aspiramos. Creo que el primer objeto de la marcha difícil que nos vemos precisados á seguir, es hacer cesar la guerra por algun tiempo, y obligar á que nos oigan. La Corte de España se ve en embarazos muy graves. Su erario exhausto y la miseria rayando en lo insoportable. Los ministros actuales, atados por las mismas cadenas en que pusieron al partido vencido, y á la Nacion que gobiernan, ni saben ni se atreven á salir del círculo de las más miserables preocupaciones, que los retienen muchos siglos á retaguardia de las otras naciones civilizadas. El descontento y la alarma, son generales entre los que tienen alguna ilustracion. El disgusto y la inquietud, compañeros de la probeza, van difundándose en la clase más ruda del pueblo y una gran revolucion es muy probable, mucho más, cuando el ejé cito sin pagas se relaja, y comienza á disponerse á novedades que le presenten una perspectiva más halagüeña. Y si el fanatismo, si el hábito de servidumbre, llegasen á estorbar este acontecimiento, que parece probable, la indolencia y la apatía acabarían bien pronto de hacer impotente al Gobierno.

« Este no deja de conocer los riesgos que está corriendo, y creo que no sería imposible, sabiendo conducirse llevarlo hasta el término de conceder ciertas libertades, que abrirían la puerta á largas y provechosas negociaciones. »

Contrayéndose en seguida á la Corte Brasileira, agregaba : « Esta Corte se halla muy dispuesta á quedarse aquí, y empieza á mirar con atencion los intereses de este Continente. Gran negocio que está ahora en crisis. La Inglaterra le hára una guerra sorda.

« Las Provincias del Portugal Europeo, comienzan á sospechar que el Rei vuelva á ellas, y la muerte de la Reina, quitando á éste el pretesto más honesto que tenía para detener su vuelta, le obligará quizá á explicaciones más decisivas, y no será extraño que los Diputados de Cortes, que segun antiguo uso del Reino deben reunirse aquí, para la coronacion del Rei, traigan instrucciones particulares y pretensiones fuertes, sobre este importantísimo punto, y sobre otros que tienen inmediata relacion con él

« En este estado de cosas, puedo asegurar con aquella certeza que es posible en tan oscura é intrincada materia, y segun mis ideas adquiridas en repetidas conferencias, con personas muy principales en el Consejo, que S. M. F. aceptaría la mediacion, porque ella es absolutamente interesante á sus actuales empeños, y á sus miras para lo futuro.

« Aunque es indudable que por una reaccion del poder de los Reyes contra las luces del siglo, áquellos se han coaligado fuertemente en el comun peligro, y no pueden ver con buenos ojos, cuanto suene á formas democráticas : sin embargo, la masa de la opinion, los obliga á adoptar ciertas ideas de libertad, propias del sistema representativo, y que son ya para todos, verdades inconcusas. Por esta razon, así como los principios de pura democracia pasarian por jacobínicos, en el presente estado de las ideas, también dispondrán los ánimos en nuestro favor, para la asecurion de aquellas libertades. Es preciso, pues, que comencemos á dar á las ideas la direccion que únicamente puede ser

aprobada por la generalidad de los Gobiernos actuales del mundo civilizado.

« Así mismo, creo que todos sabrán en ese país, que ningún partido puede esperarse, sino estando armados, y en una actitud fuerte, y que manifieste que estamos resueltos á todo, ántes que ceder de aquellas pretensiones que sean justas, al mismo paso que razonables y propias de nuestro pobre y naciente Estado. »

Con fecha 4 de Mayo de 1816, el Director comunicaba al Diputado, lo siguiente: « El Gobierno ha dado parte al Congreso Nacional del estado que toman nuestras relaciones exteriores y de los anuncios hechos por Vd. sobre las que podian establecerse con esa Corte.

« El Congreso ha mostrado las disposiciones mas favorables á este respecto, y cree que los vínculos que lleguen á estrechar estas Provincias con esa Nacion, sean el mejor asilo que nos reste en nuestros conflictos.... El negocio se trata con un interes y una reserva que casi parecen increíbles en el crítico estado de nuestras cosas. Vd., pues, en el desempeño de su Comision, debe aprovechar los instantes para tratar con absoluta preferencia de este particular, remitiendo un detalle de cuanto se solicitare, y de las ventajas que se ofrezcan á estos países. Al mismo tiempo debe Vd. indicar todos los medios que hayan de adoptarse por parte de este Gobierno, en combinacion con ese Ministerio, para alianar los obstáculos que puedan oponerse á miras y pretensiones razonables.

« Pudiera suceder que se creyese necesario destinar un nuevo Diputado secreto á Santa Catalina, ó Rio Grande, y para tal caso, deberá Vd. conseguir una orden para los Gobernadores de dichas plazas, á efecto de que sea recibido sin embarazos, el que se presente con despachos de este Gobierno.

Averigüe si Artigas tiene algunas relaciones con esa Corte y de qué género, pues su conducta lo hace sospechoso.

No se detenga Vd. en gastos, si es preciso hacer alguna comunicacion importante, y de todos modos, repita Vd. en cuántas ocasiones se proporcione, la relacion de todos los adelantamientos que se hicieren en un negocio de tanto interes.

El Gobierno descansa todo en el celo y patriotismo de Vd., y cree firmemente que le continúe las pruebas de estos sentimientos. — Mayo 4 de 1816. — ANTONIO GONZALEZ BALCARCE. — Gregorio Tagle.

« Apesar de las repetidas desgracias que han sufrido nuestras armas en los tiempos posteriores, no hay cosa que pueda desmayar el valor y la constancia de los que defienden la causa sagrada de la libertad. Conocen ellos mismos que solamente las discordias intestinas pueden haber hecho conseguir algunas ventajas al enemigo, y que se las harán perder en el momento en que se lo propongan con eficacia. De todos modos, están resueltos á no sufrir otra vez el yugo de fierro de los españoles, y á no tratar con ellos de especie alguna de conciliacion <sup>1</sup>.

« Este convencimiento debe dirigir todos los pasos de Vd., al estrechar sus relaciones con ese Gabinete.

« Todas las gentes de juicio cuentan además de los esfuerzos que nos restan que hacer en la lucha, con los principios liberales que ha manifestado S. M. Fidelísima, el Señor D. Juan VI, y fundan sus esperanzas en los proyectos magnánimos que debe inspirar á S. M. la aproximacion á nuestras Provincias.

« Bajo tales datos, no omita Vd. medio alguno capaz de inspirar la mayor confianza á ese Ministerio sobre nuestras intenciones pacíficas y el deseo de ver terminada la guerra civil con el auxilio de un poder respetable que no obraría contra sus propios intereses cultivando nuestra gratitud. Procure Vd. para su patria dias tranquilos y felices, y despliegue toda la eficacia de su celo para hacerlo recomendable por el más importante de todos los servicios. Tales son los sentimientos que me ha inspirado la situacion elevada á que me ha conducido la confianza pública, nombrándome interinamente para ocupar el lugar que dejaba mi inmediato antecesor, el Sr. D. Ignacio Alvarez, por cuya correspondencia quedo

1. Oportunamente demostraremos que don Bernardino Rivadavia, interpretando de diversa manera esta política, se presentaba á tratar en la Corte de Madrid, siendo denunciado por Sarratea como *Agente oficioso*. Sólo obtuvo una dolorosa decepcion con peligro de la seguridad personal. Los documentos sobre esta materia no han sido publicados aún por escritor alguno.

impuesto de lo obrado hasta aquí en la materia. Mayo 4 de 1816. — ANTONIO GONZALEZ BALCARCE. — Gregorio Tagle. »

En carta particular al Diputado, el ministro Tagle ampliaba el pensamiento ó plan del Gobierno, diciendo: Convergamos, pues, en la necesidad de tomar medidas prontas para fijar con fruto nuestra suerte, y así no pierda Vd. ocasion para alcanzarlo. *Todo amenaza una disolucion general*, y lo más sensible es que los pueblos que ya nos miran y tratan á esta Capital como á su mayor enemigo, pueden, si nos descuidamos, reducirnos á la impotencia de ajustar y concluir tratados. Sávenos, pues, nuestra diligencia y la seguridad de los medios que adoptemos. El Congreso está conforme con cuánto asegure la independencia y seguridad del país, y previene á Vd., obre toda bajo tal garantía, con franqueza y empeño. Mayo 4 de 1816. »

Los anteriores documentos evidencian que el Diputado en el Brasil, se hallaba plenamente autorizado para negociar en el sentido de obtener de esa Corte cuanto contribuyese á estrechar nuestras relaciones, y procurarnos un apoyo en los conflictos en que nos encontráramos.

Aún no habia salido de Buenos Aires la comunicacion anterior, aún ignoraba el Diputado la separacion de don Ignacio Alvarez, cuando escribía á éste con fecha 5 de Mayo, diciéndole: « Es ciertamente muy grave la situacion de nuestros negocios. Casi no hay ya otros puntos libres, que las pocas Provincias que nos ha dejado la última derrota del Perú, y éstas, tan desorganizadas y débiles como Vd. lo sabe.

« Si en algun caso fuera licito desesperar, en ninguno más que en éste. Pero, nada haremos más que cubrirnos de ignominia, y arruinarnos para siempre si perdemos aquella firmeza varonil que no se abate ni desespera.

« Vd. oirá ahí, mil especies acerca de las miras ocultas de este Gabinete, de Tratados secretos, de planes combinados, etc.: suspenda Vd. su juicio sobre todo.

« Por lo más sagrado que hay en el cielo y en la tierra, le suplico que no se precipite á medida alguna decisiva Vd. que si la erramos de esta vez, nos perdemos para siempre.

« Yo he de enviar á Vd. mi opinion fundada acerca de los movimientos hostiles de los portugueses sobre la Banda Oriental: hasta que la vean, que será luego, no hay que comprometerse.

« S. M. Fidelísima tiene disponible un ejército de cerca de diez mil hombres; puede completar nuestra subyugacion, ó proporcionarnos, si quiere, la única salida que nos queda en la soledad y abandono universal á que hemos venido. Mire Vd. que nos perdemos si damos un paso falso; ya nos queda muy poca distancia al precipicio, dejémosnos de locuras y cálculos pueriles. El último, y el mayor servicio que pienso hacer á mi país, es el decir á Vd. lo que me parece mejor en tan terrible crisis; hagan luego lo que quieran.

« Ahora, nada hay que temer de este Gabinete, y quizá está en nuestra mano tener mucho que esperar. Tengo motivos muy fuertes para decirlo.

« Sentiría grandemente que esta carta cayese en manos de ciertos paisanos míos, y que sucediese con ella, lo que más de una vez ha sucedido ya: esto, nó tanto por mi perjuicio particular, cuanto por los gravísimos males que su indiscrecion traería á la causa pública. »

M. R. GARCIA.

(Continuad.)

## Courrier d'Amérique.

République Argentine. — Le Dr Vicente G. Quesada, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, récemment nommé pour représenter cette République près la cour du Bresil, devait partir le 24 février pour se rendre à Rio de Janeiro.

Nous ne doutons guère que l'éminent écrivain remportera la grande victoire de résoudre le problème de la question de limites entre l'Empire et la République Argentine. Peut-être sera-t-il assez heureux pour faire encore davantage, c'est-à-dire pour convaincre le cabinet de Saint-Christophe du besoin impérieux de rétablir les rapports entre les deux puissances sur la base d'une cordialité sincère, sans arrière-pensée, écartant toute possibilité d'un conflit qui serait mutuellement désastreux.

— Nous n'avons à signaler que des nouveaux progrès dans cette République; cet Etat, comme le dit un de nos confrères,

le plus florissant de l'Amérique méridionale, prend chaque jour un plus grand développement. On y voit se réaliser les entreprises les plus colossales et les plus audacieuses. Les capitaux européens y affluent d'une manière extraordinaire, cherchant à les utiliser comme on ne le peut en Europe dans divers genres d'exploitation et d'industrie dont les résultats sont des plus remarquables.

La présidence du général Roca, dont le programme politique comporte les grandes aspirations populaires du pays — paix et travail — va se signaler par un développement général fabuleux et une impulsion chaque jour plus grande donnée au commerce, à l'industrie, à l'agriculture et à tout ce qui intéresse la richesse publique.

L'immigration, de son côté, afflue plus que jamais dans le pays, appuyée et encouragée par cette stabilité parfaite et le règne inébranlable de la paix qui constituent le cachet distinctif de la politique du président Roca dont la popularité augmente chaque jour.

Plus de guerre, plus de convulsions intestines, plus de divisions fratricides, plus de lutte sanglante dans le pays des Argentins! La fraternité et la cordialité y règnent de l'une à l'autre extrémité de la nation; l'esprit de progrès et des grandes initiatives prévaut comme un pressant besoin, tout en constituant le *desideratum* général du pays, que rien ne peut arrêter dans ce courant séducteur qui groupe autour du gouvernement les ambitions, les aspirations les plus généreuses en matière d'organisation générale et de progrès.

Chaque ministre du cabinet argentin se sent absorbé par les plus grandes préoccupations nationales concernant l'agrandissement d'une nation qui occupe le premier rang dans le concert des peuples civilisés. Chaque jour surgissent les plus vastes projets, les entreprises les plus diverses et utiles en administration, agriculture, commerce et industrie. Les grands intérêts de la nation se confinent dans ce sentiment d'initiative et d'action ou semblent converger tous les esprits, faisant abstraction complète de vieilles dissidences et des rivalités à jamais éteintes en l'honneur de l'unité nationale et de la patrie.

— Nous lisons dans un journal de Buenos-Aires :

« Le président de la République a publié la semaine dernière un décret organisant le mode définitif d'organisation de la municipalité de la capitale.

« Comme on le sait, la capitale est autorisée, par la loi du 1<sup>er</sup> novembre, à élire elle-même sa municipalité, par l'intermédiaire de ses plus forts contribuables.

« Le décret d'hier dispose que les élections auront lieu simultanément le 28 avril, dans toutes les paroisses de la ville.

« Chacune d'elles aura deux municipaux à élire.

« C'est au président actuel de la municipalité qu'incombera le soin de diriger les élections. »

— La ville de Buenos-Aires, capitale de la République, située sur la rive droite du grand fleuve Rio de la Plata, qui mesure, dans son embouchure, une largeur de quarante lieues, a eu à lutter jusqu'à ce jour, avec les mauvaises conditions de sa rade.

Il y a plusieurs années qu'on travaille à résoudre ce problème important.

Nous sommes heureux d'annoncer que dorénavant le commerce n'aura plus à se plaindre à ce sujet.

Un ingénieur argentin, M. Luis A. Huergo, a eu la bonne fortune de réaliser à la Boca, côté sud de la ville, profitant d'un cours d'eau qu'il a habilement creusé, des travaux d'une telle importance qui ont permis, dans le mois de janvier, de livrer le port, un vrai port, au service public de la navigation interocéanique.

Le grand vapeur *L'Italia*, venant de Gènes, fut le premier à entrer dans le port de la Boca; en deux jours, après avoir déchargé et chargé de nouveau, il prenait le large quittant la Plata pour l'Europe, comme s'il se serait agi du port de Marseille, du Havre ou de Liverpool.

— Dans le mois de janvier, 6,035 émigrants, sont débarqués à Buenos-Aires, venant directement de l'Europe en 36 vapeurs; dans ce chiffre ne sont pas compris les émigrants arrivés par voie de Montevideo ni les passagers proprement dits.

— Une exposition de produits manufacturiers et agricoles sera inaugurée le 1<sup>er</sup> avril prochain, à Mendoza, au pied des cordillères des Andes!

— Le 27 janvier une grande manifestation populaire eut lieu à Buenos-Aires en l'honneur de la mémoire de Gambetta et de la France républicaine; une foule immense y assista. Invité par la Commission, le général B. Mitre, prit la parole au nom des argentins et prononça un brillant discours en français.

Colombie. — Les dernières correspondances de Panama disent que chaque steamer qui arrive à Col n amène des ouvriers en grand nombre pour le canal interocéanique. La première d'un lot de 24 machines, achetées aux Etats-Unis par des sous-entrepreneurs du canal, a été montée et a commencé à fonctionner. M. Charles de Lesseps est attendu à Panama dans le courant de ce mois, et le vicomte de Lesseps arrivera au mois de juillet.

Equateur. — D'après *La Nazione*, de Florence, le commandant Amezaña, de la *Caracciolo*, aurait séquestré quelques navires équatoriens dans le port de Guayaquil, sous le prétexte que le dictateur Veintimilla avait retiré son *exequatur* au Consul d'Italie.

Il paraît que le fils du Consul a pris part pour la révolution qui vient de triompher dans presque toute la République.

Nous devons ajouter que le commandant de la *Caracciolo* a abusé de la force; nous ne doutons pas que le gouvernement italien s'empresse de désavouer son représentant, en donnant au gouvernement de l'Equateur, quel qu'il soit, les satisfactions auxquelles il a un droit incontestable.

Il est à désirer que le gouvernement italien donne des instructions à ses agents, afin qu'ils n'oublient pas que nos républiques américaines sont des pays civilisés, qui ont droit aux mêmes égards que les grandes puissances européennes.

— On mande de Panama que la révolution continue dans l'Equateur. Le colonel Sarasti, à la tête de 1.000 hommes, s'est emparé de la place de Pinto, qui était défendue par 700 soldats du dictateur. La surexcitation est extrême à Guayaquil, où Veintimilla concentre toutes ses troupes pour tenter un dernier effort. On craint, s'il est défait, que ses soldats ne livrent la ville au pillage. Les étrangers ont réclamé la protection de leurs gouvernements respectifs. Un navire de guerre français, l'*Essex*, des Etats-Unis, le *Comus* et le *Kingfisher*, de la Grande-Bretagne, ont l'ordre d'aller à Guayaquil.

Guatemala. — Le gouvernement de Guatemala a reconnu la nécessité de protéger contre le vandalisme les monuments des races anciennes, et vient à cet effet de lancer un décret défendant de pratiquer des fouilles dans les anciens édifices des Mayas.

Haïti. — Nous lisons dans le *Moniteur Officiel* du 4 janvier dernier, l'avis ci après relatif à quelques formalités à remplir concernant la navigation.

« En raison des nombreuses réclamations que le département des relations extérieures transmet à celui des finances de la part de quelques représentants et agents des puissances étrangères, touchant l'application de l'amende de cinquante piastres encourue par les navires dont les factures et les manifestes n'ont pas été soumis aux formalités édictées par la loi du 22 octobre 1881, établissant un droit de contrôle, statistique et de préemption, le département croit nécessaire, en vue de faire cesser toutes ces réclamations et de mettre en même temps les capitaines des navires étrangers à l'abri de la pénalité sus-indiquée, de reproduire, en y appelant l'attention des parties intéressées, les articles 1<sup>er</sup> et 2 de ladite loi, dont suit la teneur :

« Article 1<sup>er</sup>. — A partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain, les consuls et agents commerciaux de la République seront tenus de viser gratuitement les factures tant d'espèces monnayées que des marchandises à destination des ports d'Haïti, sans que ces visas cessent d'être obligatoires sur les triples copies de ces factures, ainsi que cela a été prévu par l'article 3 de la loi du 23 août 1877.

« Continue à être aussi obligatoire la déclaration par acte authentique au rapport d'un notaire, dans les ports étrangers où il ne se trouve point d'agents haïtiens.

« Art. 2. — Le défaut des visas ci-dessus ou de la déclaration authentique entraînera une pénalité fixée à la somme de cinquante piastres.

« Port-au-Prince, ce 3 janvier 1883.

Mexique. — Nos lecteurs connaissent l'état prospère de cette grande république; ils n'ignorent pas, certainement, que cette prospérité est due à l'ordre, à la paix, à ce bon sens et à cet amour fécond connu sous le nom de patriotisme!

Sans la paix, le Mexique serait encore enseveli entre les ruines et le sang de trois siècles de servilisme et de 50 ans d'anarchie républicaine; sans la paix... nous ne pourrions

pas constater chaque jour de nouveaux progrès; comme nous le faisons aujourd'hui, dans cette glorieuse patrie des défenseurs de l'indépendance et de la liberté contre les armes de l'Europe royaliste et impérialiste!

Nous faisons donc bien de prêcher la paix, la paix à outrance dans notre Amérique latine.

Un demi-siècle de paix, et la liberté, la gloire, la prospérité universelle auront trouvé définitivement leur point d'appui dans les vastes régions du nouveau-monde.

Voyons maintenant comment s'exprime le *Canal de Panama* :

« On ne peut trouver un exemple plus éloquent des bienfaits d'une paix stable et prolongée au sein des républiques hispano-américaines, que les admirables progrès réalisés au Mexique depuis l'heureux jour où s'est terminée la période des luttes intestines qui succéda à l'époque des rudes combats soutenus pour sa liberté et son indépendance.

Il serait injuste de ne pas reconnaître que l'état actuel du Mexique, au point de vue commercial et financier, est une preuve convaincante de cette précieuse aptitude dont le manque occasionne des maux graves dans la plupart des républiques de l'Amérique du Sud. Pour apprécier convenablement cet état, il est nécessaire de recourir aux chiffres, de faire une étude comparative du mouvement mercantile dans une année quelconque de la période révolutionnaire et de l'époque actuelle.

Parmi toutes les années de la première période, celle de 1843 se distingua par une augmentation exceptionnelle du trafic; et cependant, la valeur totale des importations ne dépassa pas £24,000,000.

Si nous comparons cette valeur avec celle des importations de l'année 1881, nous pourrions juger de l'énorme différence.

Par les douze vapeurs sortis du port de Saint-Nazaire pour Veracruz dans le cours de ladite année, il a été importé plus de 21,000 tonnes de marchandises. Dans le port seul de Frontera, il est arrivé plus de 23,000 tonnes.

Dans la même année, il est parti de Marseille 27 navires chargés d'environ 24,000 tonnes pour le Mexique, et du Havre, 19 navires avec près de 40,000 tonnes.

Si l'on ajoute à ces chiffres ceux que représentent l'importation d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne et des Etats-Unis, on peut calculer sans exagération qu'il est arrivé au Mexique, dans une seule année, plus d'un demi-million de tonnes de marchandises.

Ce grand développement du commerce qui parle si haut en faveur du maintien de la paix à tout prix, a produit des biens inappréciables. Nous devons citer entre autres la construction de chemins de fer qui mettront le Mexique en communication rapide avec les Etats-Unis, et l'augmentation des entrées du fisc qui doit permettre au Gouvernement d'améliorer les conditions de l'agriculture en favorisant l'immigration. Il y a en effet, dans cette contrée, d'immenses terrains qui restent sans culture, à cause du manque de moyens de transport pour leurs produits. En établissant des voies ferrées et de nombreuses colonies d'immigrants, on peut donner à l'agriculture un accroissement prodigieux. Le président actuel du Mexique, dans son zèle patriotique déjà éprouvé, ne néglige sur ce point aucune espèce d'efforts. Les chemins de fer se multiplient en tout sens, et les immigrants accourent, attirés par la séduisante perspective que leur offre le travail, dans un pays où ils se convertissent en propriétaires, dès leur arrivée.

Dans un sol si fertile que celui du Mexique, le travail de l'agriculteur doit donner d'énormes produits. Il ne faut pas une grande pénétration pour en conclure que les colonies européennes auront là-bas un avenir des plus brillants.

Les richesses que fournira au pays le développement de l'agriculture, sont véritablement incalculables. Il n'est pas difficile cependant de se former une idée approximative au sujet de leur importance, en sachant que le Mexique produit du café et du tabac de la meilleure qualité, et qu'une fois qu'il aura complété son réseau de chemins de fer, il exportera aux Etats-Unis d'énormes quantités de coton, de grains et de bois précieux.

Une situation si enviable aura pour première et principale cause le maintien de la paix et l'assurance qu'elle sera durable.

Les Mexicains se laissent conduire par un bon sens politique qui les honore hautement. Connaissant que l'origine de la plupart des maux qui désolent les contrées de l'Amérique du Sud, est l'application de l'activité actuelle aux luttes stériles de la politique, ils se sont proposés fermement de chercher la satisfaction de leurs légitimes ambitions sur le terrain fertile de l'industrie et du commerce.

Le Mexique sera grand, parce qu'il repousse la pratique funeste qui fait de la politique une spéculation, et parce qu'il cherche dans sa propre sphère le progrès et le profit qui ennoblissent le travail. »

— Le ministère des Travaux Publics, vient de passer un contrat avec M. Salvador Malo à l'effet d'établir à Mexico une Agence Mexicaine d'émigration en relation avec les principales villes d'Europe et du continent américain.

— On télégraphie de Mexico qu'un négociant français de cette ville a reçu l'autorisation du gouvernement de fonder une compagnie au capital de \$4,000,000, pour faire venir au Mexique vingt colonies françaises d'environ 5,000 familles chacune. Le gouvernement concède les terres sans autre frais que ceux d'arpentage. Chaque famille paiera à la compagnie en dix ans, pour ses terres, bestiaux et outils, \$700 dont moitié ira au gouvernement. La compagnie déposera \$50,000 en garantie.

**Nicaragua.** — Comme nous l'avons annoncé, le docteur Cardenas, ayant été nommé président de la République, a reçu de M. Zavala, président sortant, les rênes de l'Etat.

Voici un extrait du message que M. Zavala adressa au congrès au moment de remettre ses pouvoirs à son successeur.

Il constate que la paix règne à l'intérieur du Nicaragua, qui entretient avec les puissances étrangères, les relations les plus amicales, et surtout avec les Républiques de l'Amérique centrale, dont les contestations ont été à diverses reprises soumises à son arbitrage.

Passant ensuite aux divers travaux à exécuter dans la République, M. le président Zavala a parlé du chemin de fer entre Corinthe et Léon, des lignes de navigation du lac de Ma'agua et du Grand-Lac; de l'amélioration de la navigation de la rivière San-Jouan, des lignes télégraphiques établies à l'intérieur, et du câble sous-marin; M. le président a consacré une longue partie de son Message à l'extension de l'instruction publique sur tout le territoire de la République; il n'a pas oublié la création de l'Ecole des arts et métiers, pour laquelle il a trouvé un si puissant concours auprès de M. Petit-Didier, consul général de la République du Nicaragua à Paris.

M. Zavala a terminé son Message en faisant les vœux les plus ardents pour que la République du Nicaragua continue à marcher dans la voie du progrès, au milieu de la paix honorable dont elle jouit actuellement.

**Pérou.** — M. Partridge, consul des Etats-Unis au Pérou, mais qui n'a pas encore réussi à présenter ses lettres de créance, a réuni récemment plusieurs de ses collègues. Les consuls ont décidé d'adresser de fortes représentations à leurs gouvernements et d'insister sur la nécessité d'une intervention pour empêcher la continuation de la lutte également désastreuse pour les indigènes et les étrangers.

Voici ce qu'on télégraphie de Washington à ce sujet :

« M. Frelinghuysen, répondant à une question qui lui a été posée au sénat, a fait la déclaration suivante :

« Les instructions données à M. Partridge, ministre des Etats-Unis à Lima, ne l'autorisaient pas à accepter la médiation européenne pour mettre fin à la guerre entre le Chili et le Pérou. La démarche de M. Partridge, qui, après un accord préalable avec les ministres d'Angleterre, de France et d'Italie, a invité les belligérants à conclure un arrangement, n'a été ni autorisée ni approuvée par son gouvernement.

« M. Partridge a reçu l'ordre de revenir à Washington par le premier vapeur, et cette décision a été notifiée aux ministres des Etats-Unis accrédités auprès des gouvernements anglais, français et italien. »

**Uruguay.** — Grâce aux pluies fréquentes de l'hiver dernier, les troupeaux sont en parfait état. Les *Saladeros* dont les pâturages sont magnifiques dans toutes les régions et les travaux ont pris une grande activité auront des abatages supérieurs à ceux de la dernière campagne. Les laines donneront plus de 50,000 balles à l'exportation. En céréales, la récolte du blé, un moment compromise au mois d'août, sera très abondante. Le maïs a également partout la plus belle apparence.

Le gouvernement vient de prendre quelques mesures importantes. D'abord la création d'un pénitencier sur le modèle de celui de l'Etat de Pensylvanie. Cette idée émise en 1862 sous le gouvernement de M. Berro, était restée à l'état de projet de loi jusqu'à ce jour. La réalisation ne se fera pas autant attendre. La Commission chargée de le mettre à exécution, composée d'hommes assidus et compétents, a déjà tenu ses premières séances. Vient ensuite la

création d'une Ecole normale à Montevideo, et celle d'une colonie agricole aux environs de Durango, auprès de la station du chemin de fer central.

— Le 3 février, anniversaire de la bataille de Monte Caseros, le président Santos adressa le télégramme suivant à l'empereur du Brésil.

« Montevideo le 3 février 1883.

Je me fais un plaisir d'offrir à V. M. Impériale et au vaillant peuple brésilien mes salutations et mes félicitations, dans ce jour, dont le souvenir ne s'effacera jamais, où les armées des trois nations alliées renversèrent en 1852, dans les champs Caseros, la tyrannie sanglante de Rosas, rétablissant les garanties et les libertés publiques. Je suis, de V. M. loyal et bon ami. »  
SANTOS.

Un télégramme semblable fut adressé au général Roca, président de la République Argentine.

L'empereur du Brésil et le président Argentin, s'empresèrent de répondre, le jour même, le télégramme de congratulations qu'on vient de lire, dans des termes aussi chaleureux et patriotiques.

A outons que l'alliance des trois nations fut, en grande partie, l'œuvre du Dr Andrés Lamas, qui, après avoir été à Montevideo, avec Suares, Pacheco, Herrera y Obes, Santiago Vasques, etc., un des chefs de l'organisation de la défense de la capitale contre les armées victorieuses du tyran, se rendit à Rio de Janeiro, comme représentant uruguayen et eut la fortune de signer, en 1851, le traité dont la victoire de Caseros fut le glorieux et fécond résultat. Lorsque le Dr Lamas arriva à Rio, en 1848, le Brésil était dans les meilleurs rapports avec Rosas : en 1851, l'alliance ayant été signée, le gouvernement envoya ses passeports au ministre du tyran.

Ajoutons encore que le général Urquiza, commandait en chef les armées alliées dans cette mémorable journée.

Le Dr Manuel Herrera y Obes, actuel ministre des Affaires Etrangères de l'Uruguay, exerçait les mêmes fonctions lorsque le traité d'alliance fut signé.

M. Paulino José Soares de Souza, fut le ministre signataire de cette convention; il porta plus tard le nom de Vicomte de l'Uruguay. Le fils de cet éminent homme d'Etat, qui porte dignement ce même nom, est actuellement un des chefs prestigieux du parti conservateur au Brésil.

A mesure que le temps passe, on apprécie mieux les résultats immenses de l'alliance de 1851 pour la liberté et les progrès de toute sorte de cette partie de l'Amérique.

Sans la chute de Rosas, les exploits de l'indépendance auraient été des efforts perdus pour la Plata, puisque entre le régime colonial et la tyrannie du Néron américain le choix aurait été tout au moins problématique.

### Courrier d'Europe.

Nos lecteurs connaissent le passage éloquent du discours du Président Arthur lors de l'ouverture du Congrès à Washington, relatif à l'arbitrage comme moyen de résoudre les contestations internationales.

Voici ce que nous lisons à ce propos dans un journal.

Nous avons déjà parlé de la récente Résolution par laquelle le Congrès des Etats-Unis d'Amérique autorise le Président à s'entendre avec toutes les Puissances civilisées pour constituer un système général d'arbitrage international. Les sociétés de la paix américaines déploient une grande activité auprès des Chambres et auprès du peuple pour mener à bonne fin cette grosse affaire. Le *Peace Maker* engage tous ses lecteurs à en écrire individuellement aux sénateurs et aux députés de leur circonscription, de façon à ce que les législateurs sachent quelle importance le peuple attache à ce que la Résolution votée soit promptement et largement exécutée. L'un des correspondants de ce journal lui écrit que le projet d'une Conférence pour la paix qui devait se tenir l'an passé, seulement entre les divers gouvernements américains, cède le pas à celui d'une Convention universelle de tous les peuples.

Le journal le *Peace Maker* nous donne les renseignements suivants sur les antécédents du Président Arthur au sujet de cette question capitale pour l'avenir et la civilisation du monde.

Toute sa vie M. Arthur, le président actuel des Etats-Unis d'Amérique, s'est montré contraire à l'emploi de la force brutale. Quand il était instituteur, il y a déjà de cela de longues années, il se chargea de ramener à l'ordre une école notoirement indisciplinée sans y employer d'autre moyen que l'influence morale sans recourir à aucun châtiement corporel, sans même en faire la menace. Il eut un tel succès que les élèves qui s'étaient d'abord le plus révoltés contre son autorité s'attachèrent si fort à

sa personne que son départ fut une véritable désolation et qu'ils ti rent à lui faire emporter un magnifique souvenir de leur affection. Cet incident de la jeunesse du Président nous donne pleine confiance qu'il réussira dans les mesures qu'il devra prendre en faveur de la paix. La presse et la nation le soutiendront comme il mérite de l'être. Notre peuple n'aime pas le militarisme, il n'y a que les politiciens de profession qui sont toujours à s'inquiéter d'un conflit armé que tout le monde ne cherche qu'à éviter.

Les sociétés de la paix en Europe ne laissent pas passer cette occasion pour encourager les Etats Unis à persévérer dans la voie que le chef de l'Etat a montré à ses concitoyens.

Voici la lettre que la *Ligue Internationale de la Paix et de la Liberté* siégeant à Genève, vient d'adresser aux représentants de la grande République.

Genève, 7 mars 1883.

Sénateurs et Représentants du Peuple des Etats-Unis d'Amérique.

Nous applaudissons de tout notre cœur à la Résolution par laquelle vous venez « d'autoriser et d'inviter le Président des Etats-Unis à négocier avec toutes les Puissances civilisées l'établissement d'un système international qui permette de résoudre par la voie de l'Arbitrage, sans recours à la guerre, les difficultés qui peuvent naître entre les gouvernements. »

Ce n'est pas un simple vœu que vous avez émis, c'est une décision que vous avez prise. C'est au nom de cinquante millions d'hommes que vous élevez ce signal de désarmement et de paix.

Ce signal sera suivi. Les gouvernements, et, à défaut des gouvernements, les peuples s'y rallieront.

Votre délibération tracera dans l'histoire une démarcation profonde : dans le passé, la conquête, la force, l'effusion du sang, la guerre ; dans l'avenir, l'association, la justice, la vie humaine inviolable, la paix.

Recevez, citoyens, avec nos félicitations nos hommages fraternels.

Au nom du Comité Central :

Ch. LEMONNIER, *Président.*

Nous tenons à transmettre à nos lecteurs d'outre-mer, notre opinion sur les manifestations qui viennent de se produire à Paris et dont le télégraphe aura probablement grossi l'importance.

Quel est le véritable caractère de ces manifestations, de ces attroupements illégaux ?

Les ministériels disent que c'est l'œuvre des monarchistes dans le but de discréditer la République.

Les monarchistes attribuent « aux vrais républicains, » aux amnistiés de la commune, qui ont faim, qui ne trouvent pas du travail « sous le régime du désordre et de l'ineptie. »

Nous croyons, nous, que les émeutes de ces jours sont l'œuvre des uns et des autres, c'est-à-dire, que la faim existe, cette mauvaise conseillère, et qu'il a été facile à ceux qui ont intérêt à discréditer la République, à organiser ces manifestations et à pousser à la rue les pauvres diables qui, avant tout, demandent du pain et du travail.

Et on combat l'émigration, et on croit devoir dire au peuple que l'Amérique c'est le dénouement et la misère pour ceux qui sont assez hardis pour aller chercher au-delà des mers de quoi vivre, fuyant la triste réalité de leur patrie !

Un jour viendra, et bientôt, ou en comprendra l'erreur, où les obstacles créés à l'émigration feront place à des idées plus en harmonie avec les intérêts du commerce, de l'industrie, de l'ordre et de la fraternité universelle.

### Revue Économique.

**République Argentine.** Nous avons déjà annoncé que le mouvement commercial de Buenos-Aires (capitale de la République), s'était élevée en 1882 à la somme considérable de 88. 627, 543 pesos ou dollars.

Ajoutons maintenant que dans ce chiffre, la France figure pour 24,996,469 dollars ; l'Angleterre vient en seconde ligne avec 18,521,441 dollars, et la Belgique en troisième avec 14,878, 680 dollars.

— Nous avons déjà renseigné nos lecteurs sur les nouvelles lignes de chemin de fer qui se construisent actuellement, directement par le gouvernement, dans la province de Buenos Aires.

Voici maintenant qu'elle est leur étendue et le nombre des travailleurs employés aujourd'hui dans ces travaux.

Lobos à Saladillo. . . . .	83 kilom	229 trav.
Bragado à 9 de Julio. . . . .	52 —	100 —
Ensenada à La Plata. . . . .	6 —	520 —
La Plata à Ferrari. . . . .	41 —	655 —
Pergamino à S.-Nicolas. . . . .	72 —	650 —

Toutes ces lignes sont des embranchements du grand chemin de fer de l'ouest, propriété de la province de Buenos-Aires.

**Brésil.** — Tous les grands corps d'Etat et les associations particulières ont commencé depuis une douzaine d'années, sur tous les points du Brésil, une active campagne en faveur du développement de l'instruction publique à tous les degrés, et aucun effort n'a été épargné; depuis que la guerre déclarée au Brésil par le gouvernement du Paraguay est terminée, tous les citoyens auxquels est échue la direction du ministère des affaires de l'empire, dont fait partie l'instruction publique, ont tenté des efforts extraordinaires et fait les plus grandes dépenses que comportent les forces du budget voté annuellement pour développer l'instruction publique du pays.

En examinant le budget des années écoulées depuis la guerre du Paraguay, on verra que, non seulement le gouvernement général est arrivé à faire voter des crédits chaque fois plus élevés pour le service de l'instruction supérieure, qui est le seul qui lui incombe pour les provinces, mais encore qu'il a apporté la plus grande attention à tout ce qui se rattache à l'instruction primaire et secondaire à Rio de Janeiro, capitale du Brésil, et qui, d'après la constitution en vigueur au Brésil, dépend du gouvernement général.

Si tous les ministères qui se sont succédé depuis la fin de la guerre du Paraguay n'ont pu hardiment accorder une attention plus minutieuse aux différentes branches du service public, qui se rattachent le plus directement à la prospérité générale de la nation, ils ont du moins élargi d'une manière visible et pratique l'instruction dans la capitale du Brésil, soit en modifiant les méthodes d'enseignement en usage jusqu'alors, ou en ouvrant un plus grand nombre d'écoles et en faisant construire de édifices affectés à ce but pourvus de tous les perfectionnements en usage chez les nations les plus avancées, organisant des collections pour l'enseignement intuitif, faisant traduire en portugais les meilleurs manuels adoptés dans les écoles de France, d'Allemagne et des Etats-Unis, soit, également, en améliorant le sort des instituteurs primaires ainsi, qui, ont apporté plus de zèle et de dévouement dans l'accomplissement de leur devoir soit en facilitant par tous les moyens à la portée du pouvoir, dans un pays régi par le système représentatif, la fréquentation des écoles par les élèves qui, jusqu'alors était très petite par la difficulté des transports, et en fournissant avec une largesse sans limites tous les objets dont ont besoin les élèves pour profiter de l'instruction qui leur est dispensée.

Le gouvernement du Brésil, à l'égal de tout ce qui se fait en Europe et en Amérique pour la diffusion de l'instruction sur une large échelle et pour obtenir que la population en retire le plus de profit possible, et, d'un autre côté, connaissant les excellents résultats qui ont été produits par les congrès pédagogiques, vient d'en convoquer un, qui se réunira dans la ville de Rio de Janeiro (vers les premiers jours du mois de juin de cette année).

Le programme des questions sur lesquelles doivent rouler les conférences du congrès comprend une première section relative à l'instruction primaire, secondaire et professionnelle, et une deuxième section relative à l'instruction primaire.

Voici quelques renseignements sur le mouvement maritime du port de Rio de Janeiro, pendant l'année 1882.

— Le mouvement maritime a été en 1882, de 5,334 navires à voile, et à vapeur. On a exporté des matières précieuses, or, argent, diamants, nickel, pour 45 millions de francs, dont 920,000 fr. pour France; 14,200 bales de palissandre dont 8,063 pour France; 350 hectolitres de tafia; 62,962 sacs de sucre; 3,228 barriques de tapioca; 4,190,000 sacs de café de 60 kil.; 111,000 caisses de cuirs dont 102,514 pour France; et 198,500 cornes, toutes à destination de la France. A l'importation nous notons, provenant de France: 7,349 barriques de vin, 13,459 caisses de vin et 1,224 hectolitres; 3,661 barils et 33,257 caisses de beurre (plus 6,629 caisses et 624 barils d'autre provenance), 110 caisses de genièvre (plus 24,135 d'autre provenance), 8,704 barils de ciment (plus 77,650 d'autre provenance); 7,584 caisses et 50 barils d'huiles et 24 barriques et 327 caisses de bière (plus 24,410 caisses et 6,219 barils d'autre provenance).

**Chili.** — Nous lisons ce qui suit dans le « Moniteur des Consuls », sur la situation de ce pays pendant les années 1880-1881.

Le gouvernement chilien a su faire face aux frais de la guerre par des droits d'entrée et de sortie, et la dette intérieure et extérieure n'a guère augmenté.

La dette extérieure est d'environ 7 millions de livres sterling, et la dette intérieure varie entre 50 et 60 millions de piastres; il faut observer que le gouvernement n'a pas fait usage des 40 millions de piastres dont il pouvait disposer: il n'en a émis jusqu'à présent que 28 millions; il y aura donc 12 millions à déduire du montant ci dessus.

La position n'est nullement mauvaise, et les chiffres qui précèdent prouvent que les dépenses et les recettes se sont plus ou moins balancées.

Les cours du change ont aussi favorisé le gouvernement, et le paiement de la dette extérieure ne lui a pas imposé les mêmes sacrifices qu'en 1879.

La position financière au Chili sera des plus favorables, après la guerre, mais l'on ne prévoit pas encore quand celle-ci prendra fin.

On évalue l'exportation, pendant l'année 1881, à 52 millions de piastres, et l'importation à 42 millions..

L'exportation du cuivre a été :

En 1880, de . . . . .	948.980 q. de 46 kil.	
En 1881, de . . . . .	839.518	—
Contre . . . . .	1.090.313	— en 1879.

La production a diminué par suite du manque de bras, et les journées d'ouvriers ont augmenté considérablement. Il en résulte que les mines pauvres ont dû suspendre leurs travaux.

Des 839,518 quintaux exportés en 1881, 42,425 quintaux proviennent de la partie du territoire bolivien au pouvoir du Chili depuis le commencement de la guerre.

Les expéditions totales se répartissent comme suit :

Angleterre. . . . .	465.453 quint.	en barre 96 %.
— . . . . .	119.558	— rég. ou mattes.
— . . . . .	15.993	— minerais.
France. . . . .	151.843	— en barre 96 %.
— . . . . .	557	— rég. ou mattes.
Allemagne. . . . .	20.238	— en barre 96 %.
— . . . . .	2.338	— rég. ou mattes.
Destinations inconnues. . . . .	49.505	— en barres 96 %.
— . . . . .	10.534	— rég. ou mattes.

Les prix pour barres 96 p. c. ont fluctué pendant l'année 1881, entre 17.70 et 21 piastres le quintal de 46 kilogrammes à bord.

**Argent.** — La production est évaluée aux chiffres suivants :

En 1880, du Chili. . . . .	200.000 marks.
— du port d'Antofagasta. . . . .	250.000 —
En 1881, du Chili. . . . .	180.000 —
— du port d'Antofagasta. . . . .	250.000 —

La valeur moyenne du mark a été de 11 à 11.50 piastres mis à bord.

**Froment.** — On calcule la récolte de 1880 à 5 millions d'hectolitres de 76.36 kilogr., et celle de 1881 à 3.770,000 hectolitres. Quant à l'exportation, elle a été comme suit :

En 1880. . . . .	2.600.000 hectolitres.
En 1881. . . . .	1.270.000 —

Dont la plus grande partie a été dirigée sur l'Angleterre.

Le temps humide de 1880 a nui à la récolte de 1881; par contre, un temps sec a favorisé celle de 1882. Je ne saurais en donner le chiffre aujourd'hui.

Les prix en Europe ne favorisent pas les vendeurs, qui conservent leurs stocks, dont on ne connaît pas l'importance jusqu'à présent, mais il paraît que le chiffre de l'exportation de toute l'année ne dépassera pas de beaucoup 2 millions d'hectolitres.

Le manque de bras a aussi beaucoup retardé la moisson et a renchéri le prix du produit; une bonne récolte n'en constitue pas moins le bien-être de tout le sud de la République. On commence à cultiver les terrains vierges, qui jusqu'à présent étaient abandonnés par suite des invasions d'Indiens.

Si le Chili arrivait à attirer l'émigration, la production des céréales augmenterait énormément, ce qui serait une véritable source de richesse pour le pays.

**Farines.** — On a expédié, pendant l'année 1880, 150,000 quintaux et 300,000 quintaux en 1881, en destination du Pérou, du Brésil et de l'Europe.

**Orge.** — La récolte n'a pas dépassé de beaucoup les besoins du pays, et l'exportation s'est limitée à quelques petits changements pour le Cap de Bonne-Espérance.

Quant aux autres produits du Chili, l'exportation n'en a été que très insignifiante.

On a expédié environ 60,000 quintaux de *graines de lin* pour l'Europe, ainsi qu'une pareille quantité de *fèves*, qui a été dirigée sur la côte orientale de l'Amérique du Sud et la France.

L'*écorce de quillai*, autrefois un article de grande importance, les *noix* et les *grains d'Alfalfa* ne figurent que pour une somme insignifiante parmi les produits du Chili.

Par contre, l'article *cuirs pour semelles* a été d'une haute importance, principalement pour le nord de l'Allemagne. La production augmente beaucoup, surtout dans les provinces Valdivia et Llanquihué, et pendant l'année dernière environ 3 millions de kilogrammes ont été enlevés par les vapeurs de la ligne *Kosmos* pour Hambourg.

Les tanneries établies ici font usage d'une écorce du pays (appelée *Lingue*, abandonnant dans le Sud), ce qui assure aux cuirs de ce pays une préférence très marquée. Cette industrie est encore appelée à réaliser de grands progrès.

*Cuirs*. — L'exportation a été limitée, pendant l'année dernière. La consommation du pays, par suite de la guerre, a été considérable et une concurrence assez sérieuse a fait hausser les prix outre mesure.

En conséquence, l'exportation s'est limitée à environ.

200.000 cuirs de bœuf et vache.  
100.000 — de chèvre.

dont la plus grande partie a été expédiée en France.

La production des laines a été d'environ 50.000 quintaux de 46 kilogrammes, dont 40,000 quintaux de qualité ordinaire pour les Etats-Unis et 10,000 quintaux de mérinos et métis pour l'Europe, principalement pour la Belgique et la France.

Les prix moyens ont été de :

12-14 piastres le quintal pour laine ordinaire.  
16-17 — — — métis.  
18-19 — — — mérinos.

La fabrication du nitrate a augmenté énormément.

L'exportation des deux dernières années a été la suivante :

	1880	1881
En 1880 . . . . .	4.920.400 quintaux.	
En 1881 . . . . .	7.746.300	—
	<b>1880</b>	<b>1881</b>
D'iquique et Pisagua . . . . .	2.573.400	4.614.300
De Tocopilla et Duendes . . . . .	277.000	196.000
D'Antofagasta . . . . .	1.200.000	1.507.000
De Taltal . . . . .	870.000	1.429.000
Quintaux de 46 kil. . . . .	4.920.400	7.746.300

L'exportation, en 1881, s'est répartie comme suit :

France . . . . .	59.900 quintaux.
Allemagne . . . . .	655.400 —
Angleterre . . . . .	97.200 —
Méditerranée . . . . .	73.400 —
Etats-Unis . . . . .	1.247.900 —
Californie . . . . .	157.000 —
Chili . . . . .	6.200 —
Falmouth, sur ordres . . . . .	5.449.300 —
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>7.746.300 quintaux.</b>

Les 5,449,300 quintaux dirigés sur Falmouth (sur ordres) ont été répartis entre l'Angleterre et le continent, et une bonne partie a été dirigée sur Anvers.

La production de l'année 1881 est la plus grande que nous ayons eue depuis dix ans, et la consommation n'a guère été en proportion de ce chiffre; les prix en Europe ont fléchi graduellement, ceux sur place ont baissé, et aujourd'hui on achète à 2.72 1/2 à 2,75 piastres le quintal espagnol.

Le prix de 2.75 piastres, avec un fret de 50 0/0 directement sur Anvers, et au change actuel de 3 fr. 65 c., représente un prix de 28 fr. les 100 kilogrammes, poids net, embarqué coût et fret, sans commission.

Les droits d'exportation depuis le 15 octobre 1880 ont été fixés à 160 piastres les 100 kilogrammes, au change de 38 deniers par piastre, soit 60.80 deniers; pour les établissements au sud du 24<sup>e</sup> degré de latitude, ces droits sont entrés en vigueur depuis le 30 juin dernier.

Jusqu'à présent, ces derniers établissements n'avaient payé que la moitié de ces droits.

On évalue que la moyenne du coût de la production, sans compter les droits d'exportation, est d'environ 1.70 à 1.80 piastre les 46 kilogrammes; donc, au prix actuel de 2.75 piastres, les bénéfices se réduisent à un minimum et il faut donc soit une baisse du taux des frets, soit une

baisse du change, ou enfin une amélioration des prix en Europe pour que la fabrication puisse continuer sa marche actuelle.

Ce sont toujours les articles *laines, froments, nitrate et cuirs* qui ont figuré principalement sur le marché d'Anvers.

Il est difficile de préciser les quantités et les valeurs, car les navires sont généralement dirigés au canal pour ordres où ils reçoivent leurs instructions définitives. Il en est ainsi principalement pour les froments et les nitrates, qui cependant trouvent un marché fort important à Anvers.

En laines, on a expédié en droiture sur Anvers :

En 1880 . . . . . 166.480 kilogrammes.  
En 1881 . . . . . 112.120 —

Et en cuirs salés, pendant 1881, 1,514 cuirs salés verts.

L'industrie belge est toujours dignement représentée à Valparaiso, et pendant les années 1880 et 1881, tous les articles connus, soit: bougies, savons, verres à vitres, zinc pour toitures, glaces, cristalleries, papiers à écrire, papiers d'impression, poterie, clous, chapeaux, draperies, toiles, cotonnades pour pantalons, coutils, etc., etc., y ont un grand mouvement.

Il est impossible de former un tableau statistique sur les quantités et valeurs des produits belges importés à Valparaiso. Grand nombre de ces articles arrivent par la voie de Hambourg, d'Angleterre ou du Havre et figurent dans la statistique comme fabrication allemande, anglaise ou française; donc, des chiffres basés sur cette statistique seraient tout à fait erronés.

Le papier d'impression, presque monopolisé par la Belgique jusqu'à présent, a trouvé sur notre marché une concurrence sérieuse de la part de l'Allemagne, qui fabrique de très bonnes qualités dans des conditions assez avantageuses. Des contrats pour les premières imprimeries du pays ont été enlevés par des fabricants allemands.

Nos industriels ne pourront vaincre cette concurrence qu'en améliorant la qualité et en baissant les prix de leurs produits.

De temps en temps, des représentants de nos industriels ont visité le Chili pour y vendre leurs produits directement, mais avec un succès très médiocre; et du reste, je suis d'avis que pour cultiver les relations avec ce pays et pour augmenter le débit des produits belges, il y aurait à prendre des mesures plus radicales, mais aussi plus certaines d'assurer le succès.

Je pense que la Belgique devrait imiter l'Angleterre et l'Allemagne, en envoyant ici nos jeunes compatriotes à l'âge de vingt à vingt-cinq ans, pour travailler sérieusement comme commis dans des maisons établies sur place. Un séjour de cinq à dix ans au Chili leur donnerait l'expérience et la connaissance profonde du pays et de ses besoins, ainsi que les moyens pour établir des relations sérieuses pour l'écoulement de nos produits. C'est ainsi que l'Angleterre et l'Allemagne ont su favoriser leurs industries, non pas par la supériorité de leurs produits, mais par des relations continuelles avec ceux de leurs nationaux que ces puissances avaient envoyés ici. Je ne saurais, en somme, trop engager nos jeunes nationaux à faire ici leur apprentissage commercial.

Peut-être ne verrions-nous pas immédiatement les résultats de leurs efforts, mais je suis persuadé qu'au bout de dix ou vingt ans notre industrie en profiterait considérablement.

La ligne anglaise *Pacific steam Navigation Compagny* et la ligne allemande *Kosmos* tont toujours la communication directe avec l'Europe.

La première a aujourd'hui des départs bimensuels, et le *Kosmos* expédie un vapeur toutes les trois semaines.

Depuis quelques mois, une ligne du Havre fait aussi des départs mensuels pour le transport de marchandises, mais on ignore encore si elle pourra lutter contre la concurrence des lignes déjà établies.

(Rapport du Consul de Belgique à Valparaiso).

**Mexique.** — Nous lisons dans l'*Echo du Mexique* :

« Une question intéressante, et qui préoccupe beaucoup de gens, non seulement au Mexique, mais encore aux Etats-Unis, voire même en Europe, c'est la question du traité de réciprocité commerciale avec nos voisins du Nord, qui est entrée depuis peu dans la phase d'action.

Les commissaires mexicains, M. Matias Romero et Estanislao Cañedo, qui se sont rendus aux Etats-Unis, pour se mettre en rapport avec les commissaires américains, Général Grant et Mr. Trescott, ont déjà eu avec ces derniers plu-



sieurs conférences dont les échos sont parvenus jusqu'à nous.

Disons tout d'abord que cette *réciprocité commerciale* est devenue inexacte depuis le jour où la célébration du traité de commerce avec le ministre d'Allemagne à Mexico est venue dissiper les illusions américaines. Ce que les commissaires discutent actuellement, ce sont les bases d'un simple traité de commerce. La réciprocité, à ce qu'on assure, ne portera que sur un nombre restreint de produits, dont l'importation et l'exportation en franchise peuvent être avantageuses aux deux pays. Parmi ces produits, on cite, du côté du Mexique, le sucre, le tabac et le café.

Il est très-probable qu'en compensation les États-Unis stipuleront l'entrée en franchise au Mexique du coton américain, ce qui fera perdre à ce dernier pays un revenu fort important. Aux États-Unis, en Louisiane, la question du traité mexicain américain produit une vive agitation et soulève déjà d'énergiques protestations de la part des planteurs. On sait que l'industrie sucrière est le principal, pour ne pas dire l'unique gagne-pain de cet État. Or, qu'arrivera-t-il si le sucre mexicain peut-être librement exporté au Nord? C'est que le Mexique pouvant produire et au-delà tout le sucre nécessaires à la consommation des États-Unis, dans quelques années l'industrie sucrière dans la Louisiane sera morte. L'avenir d'un grand État dépend de la façon dont la question va être résolue.

On dit que les négociations sont très avancées à Washington. Cependant on ignore encore ici ce qui a été fait. Les dépêches qui nous arrivent à ce sujet sont très peu explicites, et le Journal Officiel, suivant son habitude, — que nous ne prétendons pas blâmer — garde le plus profond silence. Ce que nous pouvons ajouter sans crainte de nous tromper, c'est qu'on attend avec anxiété le résultat des négociations.

— Nous n'avons rien de particulier à signaler relativement aux chemins de fer, si ce n'est l'ouverture d'une nouvelle ligne de l'oluca, capitale de l'État de Mexico, à Maravatio, ville très importante du Michoacan.

Partout dans le pays, sur toutes les lignes, les travaux sont menés avec activité. Le général Grant, concessionnaire d'un chemin de fer au Mexique, reliera ce pays avec le Guatemala, à l'aide d'une ligne dont il a obtenu la concession dans la république voisine.

— La production des mines d'argent au Mexique est actuellement de 25 à 30 millions de dollars par an. On espère qu'en employant les procédés modernes dans les mines anciennes et dans celles nouvellement découvertes, on pourra atteindre le chiffre de 150 millions. Aux États-Unis cette production est de 40 à 45 millions par an.

— Dans l'État d'Hidalgo, un des principaux centres de mines du Mexique, on a découvert et fait enregistrer, pendant l'année 1882, 460 mines de métaux divers.

Dans celui de Durango, on a fait enregistrer plus de cinq cents mines nouvelles, pendant l'année qui s'est terminée en octobre 1882.

— Une dépêche a annoncé, il y a quelques jours, que la ligne de chemin de fer entre Lagos et Guadalajara a été achevée.

La Compagnie Palmer-Sullivan a achevé les travaux de reconnaissance de la ligne entre Zacatecas et Lagos.

— Sur la ligne interocéanique, on active les travaux de construction du côté de Manzanillo. On pense que la voie jusqu'à Colima sera achevée prochainement.

La Compagnie du Chemin de fer Central a demandé 40,000 ouvriers pour la construction de sa ligne interocéanique, de Lagos à San Blas, sur le Pacifique.

Les relevés de l'administration des douanes des États-Unis pour l'année 1881-1882, finissant le 30 juin, font connaître que l'exportation allemande aux États-Unis accuse une augmentation considérable sur l'année précédente, tandis que l'importation en Allemagne de marchandises américaines a sensiblement diminué. Prise dans sa totalité, l'exportation allemande aux États-Unis se résume dans les chiffres suivants :

	Année finissant le 30 juin.	
	1882	1881
	dollars	dollars
Exportation directe d'Allemagne. . .	56.368.542	52.989.181
Exportation indirecte par des ports étrangers. . . . .	10.172.176	4.732.788
TOTAUX . . . . .	66.540.718	57.721.969

Report . . . . .	66.540.718	57.721.969
A déduire : exportation de marchandises étrangères par des ports allemands. . . . .	5.339.297	8.456.608
Reste . . . . .	61.201.421	49.265.361

En conséquence, l'exportation nette d'objets fabriqués et de produits allemands à destination des États-Unis a augmenté par rapport à l'année précédente, de 11,946,060 dollars.

L'importation, en Allemagne, de marchandises américaines a atteint les chiffres suivants :

	1882	1881
	dollars	dollars
Par navires américains. . . . .	1.039.824	1.834.837
Par navires étrangers . . . . .	51.750.232	67.023.734
Réexportation de marchandises étrangères. . . . .	1.438.897	1.329.681
TOTAUX . . . . .	54.228.953	70.188.252

L'importation de marchandises américaines a donc, comparativement à l'année 1881, diminué de 15,959,299 dollars, et la balance du commerce entre les deux pays accuse, en faveur de l'Allemagne, une différence de 27,905,000 dollars. Le contre coup de cette situation s'est fait sentir dans la diminution de l'exportation de l'or. d'Allemagne en Amérique. En effet, tandis qu'en 1881 l'exportation d'espèces métalliques (monnaies d'or, un peu d'argent, or en barres) était de 31,502,343 dollars, elle n'a plus été, en 1882, que de 4,893,661 dollars.

Les articles les plus importants envoyés d'Allemagne aux États-Unis, pendant les deux exercices qui nous occupent, étaient les suivants :

	1882	1881
	dollars	dollars
Produits chimiques, drogueries. . . . .	1.683.637	1.132.098
Peaux et cuirs. . . . .	991.639	580.184
Chiffons . . . . .	1.421.196	740.734
Pelleteries. . . . .	547.380	474.889

	1882	1881
	dollars	dollars
Cotonnades et objets fabriqués de coton. . . . .	7.883.372	8.841.245
Crins . . . . .	806.136	744.841
Livres imprimés. . . . .	848.543	656.889
Produits chimiques et drogueries. . . . .	1.543.696	1.068.087
Ferrailles . . . . .	363.389	1.434.669
Rails en acier. . . . .	199.107	133.443
Coutellerie. . . . .	568.280	650.019
Fer brut . . . . .	272.853	254.370
Acier. . . . .	651.913	90.678
Objets fabriqués en acier et en fer. . . . .	705.051	585.236
Couleurs. . . . .	176.727	143.259
Objets en toile . . . . .	1.142.358	1.194.384
Fruits de toute sorte. . . . .	1.314.913	818.890
Quincaillerie . . . . .	3.104.443	2.813.418
Lithographies et chromolithographies. . . . .	339.526	280.710
Verre de glace laminé . . . . .	76.516	368.239
Verrerie de toute sorte . . . . .	1.100.257	1.093.782
Cheveux et ouvrages en cheveux. . . . .	292.284	1.162.492
Meubles et ustensiles. . . . .	334.806	229.405
Instruments de musique . . . . .	1.062.194	1.096.942
Objets d'or et d'argent . . . . .	233.628	112.498
Vêtements. . . . .	568.187	752.827
Boutons de toute sorte. . . . .	2.172.224	1.695.645
Gants . . . . .	1.842.266	1.733.557
Cuirs de toute sorte . . . . .	867.281	653.193
Objets de cuir fabriqués. . . . .	270.181	221.638
Bronze et objets en bronze . . . . .	134.091	39.410
Autres objets en métal. . . . .	550.529	451.824
Papier et ses applications . . . . .	869.329	852.018
Pelleterie ouvrière . . . . .	495.687	448.091
Porcelaine et faïence. . . . .	845.854	598.300
Etoffes de soie pour robes . . . . .	2.382.466	4.928.855
Autres soieries . . . . .	2.569.391	2.221.147
Objets en paille . . . . .	69.244	420.278
Montres et pendules . . . . .	162.169	1.599.342
Vins en fûts. . . . .	229.372	156.982
Vins en bouteilles . . . . .	140.320	85.307
Etoffes de laine pour robes . . . . .	1.365.524	961.628
Bonneterie . . . . .	146.969	330.799
Draps . . . . .	2.646.770	2.792.374
Autres tissus en laine . . . . .	1.163.481	577.405
Sucre brut . . . . .	466.480	22.122

Un coup d'œil jeté sur les chiffres qui précèdent suffira pour démontrer que les droits de douane américains, qui

atteignent quelquefois 60 et 70 p. 0/0 de la valeur de l'objet importé, sont impuissants à arrêter l'introduction des marchandises allemandes. Ces droits élevés ont surtout pour effet de renchérir le prix des marchandises au détriment du consommateur américain. L'augmentation de l'exportation allemande a principalement porté sur les objets dont les matières premières sont d'origine allemande ou dans la fabrication desquels la main-d'œuvre a bon marché joue un rôle décisif. Les diminutions ont porté, en première ligne, sur les objets que le nouveau tarif douanier allemand a rendus plus cher en frappant les matières étrangères. L'augmentation a profité aux articles suivants : produits chimiques, livres et imprimés, quincaillerie, lithographies, objets en cheveux, meubles, objets en or et en argent, boutons, gants, objets en métal, porcelaine et faïence, étoffes de laine pour robes et autres tissus de laine. On remarquera aussi la forte augmentation dans l'exportation du sucre brut, qui doit sans doute être attribuée à la prime d'exportation.

La diminution a porté sur les tissus et la bonneterie de coton, les ferrailles, la coutellerie, les draps, les glaces, les vêtements, les soieries pour robes, les articles en paille et l'horlogerie.

Les principaux articles importés des Etats-Unis en Allemagne sont les suivants :

	1882	1881
	dollars	dollars
Coton brut . . . . .	18.404.805	25.616.850
Maïs . . . . .	2.369.414	5.741.526
Seigle . . . . .	190.596	782.605
Froment . . . . .	617.953	3.515.267
Machines (y compris les machines agricoles) . . . . .	279.862	286.518
Ouvrages en fer . . . . .	244.752	188.717
Matières colorantes . . . . .	361.254	341.318
Cuir . . . . .	545.481	820.925
Machines à coudre . . . . .	708.950	522.564
Pétrole raffiné . . . . .	9.694.187	8.538.570
Huiles à graisser . . . . .	171.282	156.847
Tourteaux . . . . .	525.084	58.570
Pelleterie . . . . .	889.437	983.130
Beurre . . . . .	189.040	379.400
Conserves de viande . . . . .	179.631	291.846
Suif . . . . .	6.255.827	8.018.932
Lard . . . . .	295.856	2.982.832
Graine de trèfle . . . . .	282.779	171.889
Résine et térébentine . . . . .	663.041	359.170
Tabac en feuilles . . . . .	3.577.622	3.430.250
Huile de térébenthine . . . . .	283.624	102.717

La diminution atteint, en premier lieu, le coton brut, puis les différentes espèces de céréales. L'importation du pétrole s'est considérablement accrue. Par contre, l'importation du suif et du lard a sensiblement diminué. Il y a lieu, en outre, de signaler l'augmentation de l'importation des tourteaux, des graines de trèfle et des machines à coudre. L'accroissement de l'importation de ces dernières est d'autant plus remarquable que la fabrication de ces machines a pris un grand développement en Allemagne même. — Bœuf.

— Le bureau de la statistique générale vient de publier les renseignements concernant le mouvement de la population en France pendant l'année 1881.

Nous relevons les chiffres suivants :

Naissances . . . . .	937.037	
Dont, enfants légitimes . . . . .	866.978	(92 <sup>5</sup> )
— naturels . . . . .	70.079	(7 <sup>5</sup> )
Dont, du sexe masculin . . . . .	480.561	
— féminin . . . . .	456.496	
Décès. Sexe masculin . . . . .	429.758	
— féminin . . . . .	399.070	828.828
Excédent des naissances sur les décès . . . . .	108.229	
En 1880, cet excédent avait été de . . . . .	61.940	
Mariages. En 1881 . . . . .	282.079	
En 1880 . . . . .	279.046	

Dans le département de la Seine (Paris) nous constatons :

Naissances . . . . .	74.370	
Dont, enfants légitimes . . . . .	56.660	(76 0/0)
— naturels . . . . .	17.710	(24 0/0)

— Les Etats-Unis possédaient, au 30 juin 1880, 87,891 milles de chemins de fer en exploitation. Le total du capital engagé dans ces entreprises était de \$5 425,722,560, ou \$62,522 par mille. Sur cette somme \$2,613,606,264 étaient en actions, \$2,390 millions 915,402 en obligations, et le reste en dette flottante. Environ un dixième de la fortune du pays était ainsi placé dans le système général des transports.

Les produits bruts de ce capital étaient de \$580,450,594, ou environ \$11,61 pour chaque unité de population, homme, femme ou enfant, — ou environ \$6,688 par mille en exploitation. Ce chiffre, augmenté de diverses recettes accidentelles, s'élevait en réalité à \$7,620 par mille. En résumé, tous revenus et toutes charges balancés, les dividendes sur l'ensemble du capital se sont élevés à une moyenne de 6.32 p. ct. Dans cette supputation, 291 compagnies entrent pour moins de 5 p. ct.; 31 accusent 20 p. ct. de bénéfices nets et au-dessus; 17 de 15 à 20 p. ct., et 71 de 10 à 15 p. ct. D'autres compagnies enfin constataient des déficits montant ensemble à \$15,244,476.

### Revue financière.

**République Argentine.** — La douane de Buenos-Aires a produit dans le mois de janvier la somme de \$ 1,596,939, soit, au change de \$ fr. 5,20 par un \$, frcs. 8,304,082.

— La « Banque Nationale » a distribué pendant l'année 1882, 8 1/2 0/0, de dividende à ses actionnaires.

— La Banque de « Italia y Rio de la Plata » a distribué, dans la 2<sup>me</sup> semestre de 1882, 4 1/2 0/0, comme bénéfice net, après avoir augmenté la réserve.

— Les recettes en 1882, du chemin de fer « Central Argentine » ont atteint, en 1882, £ 313,245, contre £ 247,697 en 1881.

— « L'Angla Argentine Tramway » a produit en 1882 £ 71,058, contre £ 63,606, en 1881.

— *Bourse.* Buenos-Aires, 7 février 1883. Change. Londres 49 1/2 d. — France, Anvers, Gènes, fr. 5 22, Hambourg 4m. 27, (le tout pour 1 \$). Escomptes sur le marché 6 à 7 0/0 — Avances 9 à 10 0/0 — Escompte à la Banque de la Province 7 0/0 — Cédulas (obligations) de la Banque Hypothécaire, série A. 100 1/4 4 0/0, S. B. 100 5/6 0/0 S. C. 100 0/0, S. D. 98 0/0, S. E. 84 3/4 0/0. — Billets du Trésor National, 112 0/0, fonds Publics de 5 0/0 (1881) 70 3/4 0/0 — Banque Nationale, 105 0/0 — Banque d'Italie 125 0/0 — Bons Municipaux (1876), or, 95 0/0 — Gaz Argentino 90 0/0 — Gaz primitivo 1,450 \$ m/c. — Bourse, 1,650 \$ m/0.

**Brésil.** — Voici les dividendes répartis pour l'exercice 1882, par les principales sociétés brésiliennes cotées à la Bourse de Rio de Janeiro : — *Banques* : — Banco do Brazil, 10 0/0; Banco rural e hypothecario, 10 0/0; Banco mercantil de Santos, 10 0/0; Banco commercial, 6 0/0; Banco industrial e mercantil 8 0/0; Banco do commercio, 8 0/0; English bank, 8 0/0; Banco predial, 6 0/0. — *Assurances* : Confiança, 30 0/0; Garantia, 30 0/0; Previdente, 30 0/0; Alliança, 20 0/0; Argus Fluminense 20 0/0; Fidelidade, 20 0/0; Nova permanente, 20 0/0; Integridade, 16 0/0. — *Chemins de fer* : Barao de Araruama, 10 0/0; Deste de Minas, 7 0/0; Petropolis, 6 0/0. — *Tramways* : Villa Izabel, 9 0/0; Jardim botanico, 7 0/0. — *Navigation* : Paulistas, 8 0/0. — *Diverses* : Brazil industrial, 12 0/0; Serviços maritimos, 12 0/0; Carruares flumineuses (fiacres), 8 1/2 0/0; Dokas D. Pedro II, 6 0/0; Transportes maritimos de saveiros, 3 0/0; Praça da Gloria, 1 60 0/0.

— *Bourse.* Rio de Janeiro, 16 février 1883. Change (voir les télégrammes publiés dans la *Revue Commerciale*). — Livres sterling 11 \$ 360. — *Banques* : — du Brésil 290 \$ — Rural Hyp 274 \$. — Commercial 235 \$. — Industrial Merc. 232 \$. — Do Commercio 216 \$. — *Chemins de fer* Petropolis 175 \$. — Macahé e Campos 225 \$. — Sorocabana 105 \$ — Leopoldina 197 \$, S. Paulo e Rio 150 \$. — Mogyana 208 \$ — S. Ant. de Padua 205 \$ — Carangola, 183 \$. — Grão Pará 220 \$. — Alto Muriahé 170 \$. — *Tramways* : S. Chistováo 330 \$. — Jardim Botanico 165 \$. — V. Isabel 246. \$ — Carris Urbanos 244 \$ — *Navigation* : Brasiieira de Nag. 260 \$. — Espirito santo 106 \$. — Amaon 160 \$. — Nacional 156 \$. — S. Joao da Barra 200 \$. — Iguapense 185 \$ — *Divers* : Docas Pedro II 135 \$ — Brasil Industrial 250 \$, — Quissama 230 \$. — *Obligations* : Banque, du Brésil 94 0/0 — Predial 75 0/0. — Macahé et Cv. 92 0/0. — Sorocabana 90 0/0. — Quissamá 208 \$, — Carris 440 \$ — Apolices (dette nationale interne) 1,052 \$, — 6 0/0 de 1868 (or) 1,250 \$. — celle de 1879, 4 1/2 0/0, 1,165 \$.

**Mexique.** — Une société américaine au capital de 1,200,000 dollars en 60,000 actions de 20 dollars, vient de se monter à New-York pour l'exploitation d'une plantation de café à Manzanillo, état de Tolima, Mexique. Il y a 16,000 acres de terrain et 660,000 pieds de caféiers.

**Uruguay.** — Les recettes du « Central Uruguay Railway » ont été, en 1882, de £ 143,504, contre £ 138,623 en 1881.

— La douane de Montevideo a produit, dans le mois de janvier, \$ 520,000.

— Bourse de Montevideo, le 9 février 1883.

Deuda amortissable, 26

Change : sur Londres, 31 5/8 d., sur France, 5.43, sur Rio 11\$400.

## MARCHÉ DE LONDRES.

La situation du marché n'est pas aussi brillante aujourd'hui que la quinzaine dernière. La réserve est encore de £13.800.000 mais, comme on voit, il s'est produit non seulement un arrêt dans le mouvement progressif de l'encaisse métallique constaté dans les semaines précédentes, mais encore une diminution s'est produite. Une baisse dans le change à New-York a déterminé l'exportation, ces jours-ci, de £540.000 en or pour les États-Unis. Le taux de l'escompte avait été réduit à la banque d'Angleterre, avant cet événement, à 3 0/0. L'exportation continuera-t-elle? Malgré les appréhensions pessimistes de la city, nous ne pensons pas qu'il est à craindre un *drainage* considérable. Consolidés 3 0/0, 102 1/4, 2 1/2 0/0, 87 1/2. Escompte dans le marché, 2 1/2 à 3 0/0.

## MARCHÉ DE PARIS.

La situation est évidemment meilleure; le cabinet Ferry a été bien accueilli à la bourse; les affaires ont besoin de stabilité; on aime, dans le commerce et dans la finance, des situations nettes, de la force, de la volonté dans le gouvernement. Le taux de l'escompte à la Banque de France reste à 3 0/0. Le 5 0/0 est coté à 116, le 3 0/0 à 82,50, l'amortissable à 83. Banque de France, 5.400. Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.063. Comptoir d'escompte 975, Crédit Lyonnais 565. Canal de Suez 2,335. Canal de Panama 506,25.

Voici la situation, au 31 janvier dernier, des principales banques italiennes :

## BANCA NAZIONALE

ACTIF	
Caisse et réserves	lires 179.195.175
Portefeuille	242.452.115
Avances	35.476.530
Titres	180.959.980
Crédits	120.207.973
Divers	72.124.538
<b>TOTAL</b>	<b>lires 830.416.291</b>

PASSIF	
Capital	lires 200.000.000
Billets en circulation	448.469.318
Comptes courants et autres dépôts à vue	34.272.218
— — — — — terme	66.500.990
Divers	81.473.765
<b>TOTAL</b>	<b>lires 830.416.291</b>

## BANCA ROMANA

ACTIF	
Caisse et réserves	lires 16.407.460
Portefeuille	29.013.302
Avances	804.022
Titres	5.411.368
Crédits	14.276.802
Divers	8.521.712
<b>TOTAL</b>	<b>lires 74.436.666</b>

PASSIF	
Capital	lires 15.000.000
Billets en circulation	43.874.411
Comptes courants et autres dépôts à vue	856.080
— — — — — terme	10.929.573
Divers	3.776.602
<b>TOTAL</b>	<b>lires 74.436.666</b>

## BANCO DI NAPOLI

ACTIF	
Caisse et réserves	lires 98.185.177
Portefeuille	63.194.046
Avances	36.945.624
Titres	38.127.393
Crédits	38.509.806
Divers	16.571.484
<b>TOTAL</b>	<b>lires 291.533.530</b>

## PASSIF

Capital	lires 48.750.000
Billets en circulation	143.130.644
Comptes courants et autres dépôts à vue	66.500.129
— — — — — terme	19.986.539
Divers	13.166.248
<b>TOTAL</b>	<b>lires 291.533.530</b>

## BANCO DI SICILIA

## ACTIF

Caisse et réserves	lires 23.492.901
Portefeuille	21.512.438
Avances	4.544.162
Titres	5.309.745
Crédits	13.581.320
Divers	9.150.648
<b>TOTAL</b>	<b>lires 77.591.214</b>

## PASSIF

Capital	lires 11.600.000
Billets en circulation	33.500.105
Comptes courants et autres dépôts	28.571.325
Divers	3.919.784
<b>TOTAL</b>	<b>lires 77.591.214</b>

## BANCA NAZIONALE TOSCANA

## ACTIF

Caisse et réserves	lires 17.725.088
Portefeuille	24.670.466
Avances	914.290
Titres	14.407.095
Crédits	32.732.685
Divers	2.587.892
<b>TOTAL</b>	<b>lires 93.037.576</b>

## PASSIF

Capital	lires 30.000.000
Billets en circulation	45.878.200
Comptes courants et autres dépôts à vue	217.896
— — — — — terme	2.587.892
Divers	14.353.528
<b>TOTAL</b>	<b>lires 93.037.516</b>

— Voici quel est le taux actuel de l'escompte dans les principales banques européennes :

Banque d'Angleterre	3 0/0
— de France	3 0/0
— de l'Empire Allemand	4 0/0
— Austro-hongroise	4 0/0
— Nationale belge	3 1/2 0/0
— Hollandaise	5 0/0
— Nationale italienne	5 0/0

— Le roi d'Italie a signé, le 1<sup>er</sup> mars, le décret concernant la reprise des paiements en or et conversion des billets. Cette reprise commencera le 12 avril prochain.

Dans la séance du 5 décembre de la Chambre des députés autrichiens, le ministre des finances, M. de Dunawskije, a présenté le budget pour 1883.

Dépenses	Fl. 491.881.215
Recettes	460.218.810
<b>Déficit</b>	<b>31.662.405</b>

En déduisant de ce déficit les crédits extraordinaires suivants ne rentrant pas dans les dépenses de l'administration courante, soit en fait de dépenses pour l'occupation . . . . . 6.165.768 pour construction de chemins de fer . . . . . 20.300.000 et en fait de recettes . . . . . 1.121.482 (remboursement de l'avance faite par la construction du chemin de fer de Rutschard (net). . . . . 25.344.286 il reste un déficit de . . . . . 6.318.114 En déduisant du déficit de 1882 . . . . . 38.799.178 les crédits pour l'occupation . . . . . 4.237.765 les dépenses pour chemins de fer . . . . . 5.500.000 Le remboursement des bons du Trésor . . . . . 10.000.000

En tout . . . . . 19.737.765

Il reste un déficit de . . . . . 19.061.413

Par conséquent, le déficit de l'année 1883 présente une diminution de 12,743,294 florins sur celui de l'année courante.

## EMPRUNTS DES GOUVERNEMENTS LATINO-AMÉRICAINS DANS LE MARCHÉ DE LONDRES

ÉTATS	Date de l'émission.	SOMME DE L'EMPRUNT	SOMME AMORTIE	SOMME A AMORTIR	INTÉRÊT	AMORTISSEMENT		PRIX D'ÉMISSION	Dernier prix à la cote officielle.	OBSERVATIONS	
						PAR AN	FORME				
République argentine.	1868	£ 2.500.000	£ 1.226.900	£ 1.273.100	6 %	2 1/2 % ac.	Tirages semestr.	72 1/2	102 1/4		
	1871	6.122.400	2.336.900	3.785.500	6 %	2 1/2 % ac.	"	88 1/2	100 1/2		
	1872 et 1874	3.648.243	662.843	2.985.400	6 %	1 % ac.	Achat sur place.	76 et 80	98 1/2	Cet emprunt est en pesos fuertes, (hard dollars).	
	1876	1.200.000	"	1.200.000	9 %	4 % ac.	Offre des porteurs	"	112	L'amortissement n'a pas eu lieu jusqu'à maintenant parce que les porteurs des titres ne veulent les offrir qu'au-dessus du pair.	
	1881	2.450.000	11.800	2.438.200	6 %	1 % ac.	Tirage semestr.	91 %	94 1/2	Cet emprunt fut émis à Paris.	
		15.920.643	4.238.443	11.682.200							
Bolivie.	1871	1.654.000	"	1.654.000	6 %	1 % ac.	"	68 %	2 1/2 %	Emprunt Church. Une partie du montant resté à Londres, fut divisée entre les porteurs de titres.	
Brésil.	1852	1.040.600	731.400	309.200	4 1/2 %	1 % ac.	Achat sur place.	95 %		Le gouvernement ne s'oblige à amortir que si les titres sont au-dessous du pair.	
	1858	1.526.500	1.510.000	16.500	4 1/2 %	2 % ac.	"	93 %		Mêmes conditions que les précédentes.	
	1860	1.373.000	1.072.000	301.000	4 1/2 %	1 1/2 % ac.	"	90 %		Mêmes conditions.	
	1863	3.855.300	2.226.900	1.628.400	4 1/2 %	1 1/2 % ac.	"	88 %	99	Mêmes conditions, mais en outre le gouvernement se réserve le droit d'amortir par des tirages au pair dans le cas où les titres auraient des primes en bourse.	
	1865	6.963.600	1.528.500	5.435.100	5 %	1 % ac.	Tirages semestr.	74 %	100		
	1871	3.459.600	415.700	3.043.900	5 %	1 % ac.	"	89 %	100		
	1875	5.301.200	287.900	5.013.300	5 %	1 % ac.	Achat sur place.	96 1/2 %	97	Mêmes conditions d'amortissement que l'emprunt de 1863. — L'amortissement ne commença qu'en 1877.	
	1879	5.837.062	205.625	5.631.437	4 1/2 %	1 1/2 % ac.	"	89 %	89	Mêmes conditions d'amortissement que l'emprunt 1863.	
			29.356.862	7.978.025	21.378.837						
	Buenos-Aires (prov. argentine.)	1824	1.000.000	353.600	646.400	6 %	1/2 % ac.	Achats sur place.	85 %	97	Le service est fait par le gouvernement National.
1857	1.641.000	1.113.200	527.800	3 %	1/4 % ac.	"	...	96 1/2			
1870	1.034.700	136.300	898.400	6 %	1 % ac.	Tirages semestr.	88 %	95	Le gouvernement s'est réservé le droit d'augmenter l'amortissement.		
1873	2.040.800	162.300	1.878.500	6 %	1 % ac.	"	89 1/2 %	95 1/2			
1882	2.049.200		2.049.200	6 %	"	"		94			
		7.765.700	1.765.400	6.000.300							
Chili.	1842	756.500	577.096	179.404	4 %	"	Tirage ou achat.	...	82	L'amortissement de toutes les dettes du Chili est suspendu depuis mai 79.	
	1858	1.554.800	604.800	950.000	4 1/2 %	1/2 % ac.	Tirage ou achat a option du gouv <sup>t</sup> .	92 %	87		
	1866	1.120.920	436.820	684.100	7 %	1 1/2 % ac.	Tirage semestriel.	92 %	107		
	1867	2.000.000	674.700	1.325.300	6 %	2 % ac.	Tirage annuel.	84 %	100		
	1870	1.012.700	178.800	833.900	5 %	1 % ac.	Tirage semestriel.	...	93	Pendant les cinq premières années, le fond d'amortissement était de 5 % par an.	
	1873	2.276.500	284.100	1.992.400	5 %	2 % ac.	"	94 %	91		
	1875	1.900.000	143.300	1.756.700	5 %	2 % ac.	"	88 1/4 %	91	Le public ne souscrivit que £ 1.143.400.	
			10.621.420	2.899.616	7.721.804						
Colombie.	1877	2.000.000	74.100	1.925.900	4 3/4 %	...	Tirage trimestriel.	...	...	Dernier coupon payé en octobre 1879.	
Costa Rica.	1871	1.000.000	121.300	878.700	6 %	2 % ac.	Tirage semestriel.	72 et 74	20	Paiements suspendus depuis mai 1874.	
	1872	2.400.000	64.300	2.335.700	7 %	1 % ac.	"	82	14		
		3.400.000	185.600	3.214.400							
Équateur.	1867	1.824.000	"	1.824.000	1 à 6 %	"	"	"	11	Paiements suspendus depuis mai 1868.	
Entre Rios. (p. argent.)	1872	226.800	74.700	152.100	7 %	2 1/2 % ac.	Tirage semestriel.	90 %	101	Le gouvernement s'est réservé le droit d'amortir extraordinairement la dette par des achats sur place.	
Guatemala.	1856	100.000	24.400	75.600	5 %	...	Tirage semestriel.	...	37	Paiements suspendus depuis février 1876.	
	1859	500.000	33.400	466.600	6 %	...					
Honduras.	1867	1.000.000	99.300	900.700	10 %	5 % ac.	Tirage annuel.	80 %	5 1/2 %		
	1867	90.000	11.200	78.800	5 %	...	Achats sur place.	...	5	Paiements suspendus depuis 1873.	
	1870	2.500.000	257.500	2.242.500	10 %	6 % ac.	Tirage annuel.	80	6		
		3.590.000	368.000	3.222.000							

EMPRUNTS DES GOUVERNEMENTS LATINO-AMÉRICAINS DANS LE MARCHÉ DE LONDRES (suite).

ÉTATS	Date de l'émission.	SOMME DE L'EMPRUNT	SOMME AMORTIE	SOMME A AMORTIR	INTÉRÊT	AMORTISSEMENT		PRIX D'ÉMISSION	Dernier prix à la cote officielle.	OBSERVATIONS
						PAR AN	FORME			
Mexique.	1851	£ 10.241.650	»	10.241.650	3 0/0	»	»	»	24 3/4	Paiements arrêtés depuis 1866.
	1864	4.864.800	»	4.864.800	3 0/0	»	»	»	12	Paiements arrêtés depuis 1867.
	1864	12.365.000	»	12.365.000	6 0/0	1 0/0 ac.	»	63 0/0	...	Cet emprunt a été répudié par le gouvernement de la République.
Paraguay.		27.471.450	»	27.471.450						
	1871	1.000.000	43.000	957.000	8 0/0	2 0/0 ac.	Tirages trimestr.	80 0/0	11	Paiements arrêtés depuis mai 1871.
	1872	2.000.000	1.451.700	548.300	8 0/0	2 0/0 ac.	»	85 0/0	11	Paiements arrêtés depuis avril 1874. — Le public ne souscrivit qu'une faible partie de l'emprunt.
		3.000.000	1.494.700	1.505.300						Tous paiements arrêtés depuis 1876. — Une somme de £ 11.141.580, des titres 5 0/0 est en dépôt à la Banque d'Angleterre. Les dépôts de guano étant au pouvoir des forces chiliennes le gouvernement du Chili a promis de diviser avec les créanciers du Pérou en Europe le produit de la vente du guano.
Pérou.	1870	11.920.000	778.420	11.141.580	6 0/0	2 0/0 ac.	Tirages semestr.	82 1/2 0/0	17 1/2	En août 1876, le paiement des intérêts fut suspendu en vue de circonstances exceptionnelles. — Par un accord entre le gouvernement et les porteurs des titres on recommença à payer les intérêts en février 1878, mais avec une réduction du taux de 6 0/0. — En février 1883, le paiement de l'intérêt intégral sera repris; l'amortissement dorénavant sera fait au prix des offres en licitation. Les titres émis en 1878 furent en paiements des coupons arriérés.
	1872	36.800.000	2.777.500	34.022.500	5 0/0	2 0/0 ac.	»	77 1/2 0/0	13 1/2	
		48.720.000	3.535.920	45.184.080						
San Domingo.	1869	757.700	247.310	510.390	6 0/0	1 0/0 ac.	Tirages semestr.	70 0/0	15	Paiements arrêtés depuis 1872. — Somme placée effectivement £ 530.390.
Santa-Fé. (p. argent.)	1874	300.000	72.400	227.600	7 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirages semestr.	92 0/0	102	
Uruguay.	1871 et 1872	3.500.000	404.000	3.096.000	6 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirages semestr.	»	40	En août 1876, le paiement des intérêts fut suspendu en vue de circonstances exceptionnelles. — Par un accord entre le gouvernement et les porteurs des titres on recommença à payer les intérêts en février 1878, mais avec une réduction du taux de 6 0/0. — En février 1883, le paiement de l'intérêt intégral sera repris; l'amortissement dorénavant sera fait au prix des offres en licitation. Les titres émis en 1878 furent en paiements des coupons arriérés.
	1878	371.520	»	371.520	6 0/0	»	»	»	38	
		4.871.520	1.362.300	3.509.220						
Venezuela.	1881	2.750.000	»	2.750.000	3 et 4 0/0	...	Achats sur place.	»	38	Cet emprunt a été émis pour £ 4.000.000 dont 1.250.000 correspondent à la dette interne.
		162.280.895	23.382.614	137.898.281						

Revue commerciale.

Havre, le 10 mars 1883.

**Laines, Crins et Plumes** — Ces articles restent généralement calmes. Dans les laines, on signale seulement : 15 b. M Video, suint. à fr. 1,30 par kil., et 22 b. B.-Ayres de fr. 1,75 à 1,95.

On ne signale pas d'affaires en crins, ni en plumes.

**Cuir et Peaux.** — Les affaires en cuirs continuent à ne présenter que peu d'animation, et la situation ne se modifie pas sensiblement. On a fait, cette semaine 700 : M.-Video salés verts, vaches, mataderos, raie de 22 kil., à fr. 74 par 50 kil.; 1.000 Rio.- Grande salés verts, vaches, raie de 21 kil., à fr. 64, et 1.000 Pernambuco salés verts, vaches, raie de 21 kil., à fr. 64.

Dans les peaux, on a réalisé : 150 Rio-Grande salées vertes de chevaux à fr. 56,25 par 50 kil.; et 10 b. chevreaux Cordova, à fr. 20 la douzaine.

**Indigos.** — Les indigos de l'Inde sont toujours négligés. En Guatemala, il s'est fait 39 sur., à prix non divulgué.

Il ne nous est parvenu que 1 s., par cabotage.

**Bois.** — Affaires généralement calmes en bois de teinture; on a, cependant, dû faire 65 ton. jaune Tampico, ex-Alphonsine, à fr. 7,37 1/2 ou 7,50.

Malgré la présence d'acheteurs assez nombreux, nos grandes enchères de bois d'ébénisterie, tenues mercredi dernier sur place, n'ont donné qu'un résultat peu satisfaisant; il n'y a été vendu relativement que de faibles parties, et les acajous ont dû être cédés en baisse. Les palissandres, aussi, étaient généralement faibles, à part quelques bons lots, qui se sont assez bien vendus.

Dans les acajous, sur 1.995 et 4.724 fourches, ensemble 6.719 billes offertes, il a dû être adjugé 997 canons et 1468 fourches, ou 2.465 billes ensemble. — Les palissandres n'ont

également trouvé preneurs que pour 592 morceaux, sur 3.740 présentés. — En bois divers, on a écoulé 337 billes (dont 268 d'espenille) sur les 591 qui ont passé sous le marteau. — En somme, sur les 11.650 billes offertes, il en a été retiré 7.656 et vendu seulement 3.394, suivant détail ci-dessous.

A la suite des enchères, il s'est traité, en outre, de gré à gré, sur les parties retirées : 109 canons acajou diverses provenances, de fr. 11 à 19 par 50 kil; 423 fourches, dito dito, de fr. 12 à 25; 312 morec. palissandre Rio, de 13 50 à 35, et à 4 billes noyer d'Amérique, à fr. 13.

**Cafés.** — L'article continue sa marche progressive en avant et la demande spéculative aussi bien que consommatrice a donné lieu cette semaine à des transactions considérables sur toutes les sortes tant en disponible qu'à livrer. Le Santos est aujourd'hui à 57 fr. 50 pour *good average* et 60 fr. pour *fine*. Les Haïti s'enlèvent avec 50 fr. pour Jacmel, à 66 fr. pour Gonaïves. Les Rio sont rares et demandés de 38 fr. pour 2<sup>e</sup> ordinaire à 58 fr. pour 1<sup>re</sup> bonne. 400 ton. Manille à livrer par voilier ont été payés jusqu'à 64 fr. Les cafés fins verts sont toujours très recherchés et les prix de 94 à 100 fr. viennent d'être obtenus pour Guatemala gragé nouveau.

Sur le *good-average* Santos futur l'élan de la spéculation semble encore augmenter chaque jour. Le total des ventes et reventes pendant la huitaine est de au moins 165.000 sacs et le cours de fr. 60 a été franchi pour mois éloignés.

L'enchère hollandaise a présenté un résultat favorable, soit une avance de 3 cents 1/2 sur les taxations.

Tous les marchés européens sont actifs et en hausse. New-York seul reste stationnaire à 9 1/4 pour *fair* Rio disponible.

Les avis du Brésil sont encourageants et les prix à Rio et Santos sont au-dessus de notre parité.

Les ventes totales de la semaine dépassent 220.000 sacs de toutes provenances se décomposent comme suit : 20.232 sacs Santos disponibles et 165.000 sacs à terme 2.940 sacs Rio

875 sacs Ceara 24 391 Haïti y compris le chargement Jacmel par *Bellona* à prix secret, plus 10.136 sacs Porto-Rico, Laguna, Centre Amérique, Manille et divers, détaillées à la hausse acquise.

Good average Santos futur Mars. . . . .	56 50 à — —
» » Avril/Mai. . . . .	57 50 à 58 50
» » Juin/Juillet. . . . .	58 75 à 59 50
» » Août/Sept. . . . .	59 75 à 60 —
» » Oct./Nov. . . . .	60 50 à 60 75

RIO-JANEIRO. (dépêche) le 3 Mars 1883. — Marché ferme. — Good-First, 4.100/4.250. — Change : Paris, 446; Londres, 21 3/8. — Stock 171.000. — Exportations de la semaine : Canal et Nord, 5,000; Méditerranée, 15,000; Amérique, 32,000. — Ventes de la semaine : Canal et Nord, 5,000; Méditerranée, 15,000; Amérique, 76,000. — Recettes journalières, 12,500.

SANTOS. (dépêche) — Marché calme. — Ventes de la semaine : Europe 6,500; Amérique nulles. — Exportations de la semaine : Nord d'Europe 22,000. — Amérique, nulles. — Recettes journalières, 4,500. — Stock, 116,000. — Prix supérieur 4.100 à 4,300.

## Arts, sciences et faits divers.

### Le Pavage en Bois.

A plusieurs reprises depuis quelques années, on a essayé le pavage en bois dans certaines rues de Paris, et l'expérience semblait avoir condamné sans retour ce revêtement des chaussées. Mais, voilà qu'aujourd'hui l'administration semble vouloir le généraliser. On vient de l'établir à l'entrée de la rue Montmartre, à la montée du boulevard Poissonnière, rue Saint-Georges, au bas du boulevard Saint-Michel. On a terminé dernièrement celui des Champs-Élysées, on parle de l'appliquer à la ligne des boulevards depuis le Château d'Eau jusqu'à la Madeleine, aux abords de l'Élysée à l'avenue de Marigny, au faubourg Saint-Honoré, à la place de l'Opéra.

Pour justifier ces essais, on cite l'Angleterre et les États-Unis.

En Angleterre, beaucoup de rues de la Cité sont pavées en bois et l'on peut évaluer à 600.000 mètres la superficie de ce pavage. M. Vallin qui, dans la *Revue d'hygiène*, s'est occupé de la question fait observer que presque personne ne demeure dans la Cité où se trouvent seulement des bureaux et des boutiques de vente. Les négociants ont leurs maisons d'habitation en général dans les environs de Londres. On ne s'est donc préoccupé à Londres que de diminuer les bruits de la circulation.

Aux États-Unis, surtout dans les pays où la pierre est rare, on a voulu avant tout utiliser le bois qu'on avait à profusion. Disons, en passant, que le pavage en bois commence aux États-Unis à perdre de son crédit.

Sans nous arrêter davantage à ce qu'on fait chez l'étranger dont on invoque si souvent à tort chez nous l'exemple, voyons quels sont les avantages et les inconvénients du pavage en bois.

Parlons d'abord des accidents qu'il occasionne.

M. A. Bertillon a dressé la statistique des accidents survenus rue Montmartre et boulevard Poissonnière pendant deux périodes correspondantes dont l'une a précédé et l'autre suivi l'établissement de ce pavage à savoir le premier trimestre de 1881 et le premier trimestre de 1882.

Le nombre des accidents de piétons a plus que triplé et celui des accrocs de voitures a augmenté d'un cinquième, depuis le pavage en bois. Du dépouillement des relevés, il semble résulter que l'augmentation des accrocs est due surtout à des rencontres de voitures à bras avec des voitures attelées, et que le nombre des chocs des voitures attelées est resté stationnaire. La légère augmentation de ces accrocs serait donc imputable à des accidents qu'on pourrait ranger parmi ceux des piétons.

Il saute aux yeux que la majoration si considérable des accidents de piétons qui, de 6 pendant le premier trimestre de 1881 passa à 19 dans la première période correspondante de 1882, est due indubitablement au manque de sonorité du pavage en bois.

M. Bertillon a consulté les cochers d'omnibus; tous préférèrent le pavé en bois, pour le tirage, au macadam, mais c'est le pavé qui conserve leur sympathie. Le pavage en bois, disent-ils, ne présente pas aux chevaux le point d'agrippement pour les montées.

D'après les renseignements donnés à M. Bertillon par les ouvriers anglais employés à la construction de la chaussée

de l'avenue des Champs-Élysées, on aurait renoncé en partie au pavage en bois à Londres et à New-York à cause des accidents de personnes qu'il occasionne ou plutôt qu'il ne prévient pas.

D'un rapport de M. Haidwood, ingénieur en chef de la voirie de Londres, à propos des accidents de chevaux sur un parcours de 769.343 kilomètres pendant 50 jours, il résulte que le total des chutes a été de 437 sur l'asphalte, 326 sur le bois et 291 sur le pavé.

On prétend que l'humidité ne rend pas le bois aussi glissant que l'asphalte et le granit, mais quand la chaussée est complètement mouillée, il est incontestable que le bois est plus glissant. Il semble d'ailleurs établi, d'après les renseignements que M. Vallin a pris auprès des cochers, que pendant le premier mois le pavé en bois est plus glissant parce qu'il est neuf, mais qu'après il donne un assez bon point d'appui.

Un avantage du pavé en bois sur le macadam et l'asphalte, comme le fait observer M. Vallin, c'est de ne pas encombrer les égouts comme le font ces derniers.

Le pavage en bois coûte moitié plus que le pavage ordinaire, mais on fait observer qu'il exige moins d'entretien que le pavé et qu'il dure cinq ans.

On a parlé des chances d'incendie avec le pavé en bois et on a cité l'exemple de Chicago; mais il paraît qu'avec le procédé employé à Paris, il n'y a rien à craindre.

On fait ressortir comme un des avantages du pavé en bois l'absence de poussière: mais, d'après M. Durand-Claye, à New-York, dans les rues pavées en bois, on serait souvent aveuglé par la poussière produite par les fragments de fibres ligneuses, ce qui serait la cause de nombreuses ophtalmies. Il est bien évident que ce résultat doit varier selon la nature du bois.

On a signalé à Londres la saillie que les fibres de bois viennent faire à la surface du bloc au bout d'un certain temps d'usage et le feutrage s'imprégnant d'immondices qui en résulte. Ces inconvénients n'auraient pas lieu par le procédé employé par la compagnie anglaise qui opère à Paris. La surface des pavés en bois se couvrirait au contraire d'une croûte de 5 à 9 millimètres d'une dureté très grande, par l'incrustation des parties silicieuses dans les intervalles des fibres de bois. Le bloc ainsi s'userait moins, rendrait le pavé très peu glissant et la poussière serait insignifiante.

Une des principales accusations qu'on a portées contre le pavage en bois, c'est l'imprégnation du bois par les boues liquides chargées de matières organiques et de toutes sortes de déjections capables de produire des miasmes dangereux.

« L'hygiène disait, en 1874, M. Fonsagrives, ne saurait voir d'un bon œil un revêtement de la chaussée constitué par une substance poreuse, apte à s'imprimer de matières organiques et pouvant former par sa décomposition des miasmes qui dégagés de surfaces aussi étendues ne sauraient être considérés comme insignifiants. Je suis convaincu qu'une ville humide et qui serait entièrement pavée en bois deviendrait une ville à fièvres de marais. »

Les habitants de la rue du Dragon se souviennent comme nous de l'odeur nauséabonde et pénétrante que donnait le revêtement de la chaussée pendant les chaleurs de l'été.

Il semblerait lors des expériences qui ont été faites sous leurs yeux avec le pavage en bois, que les conditions dans lesquelles se fait en ce moment le pavage en bois à Paris, doit offrir des garanties à cet égard. Voici, d'après le docteur A. Nicolas, comment on procède :

On dispose d'abord sur les chaussées un lit de béton de 15 centimètres d'épaisseur, mélangé de ciment, qui fait prise. Par dessus, on place une couche mince de ciment de Portland parfaitement lisse, imperméable, très durable, et qui maintient le bombement de la chaussée. Sur ce sous-sol fixe et imperméable, on répand un lit de bitume ou d'asphalte fondue, de 5 centimètres au moins d'épaisseur, et dans lequel on engage le quart de la hauteur de chaque pavé.

L'intervalle qui reste à la partie inférieure des pavés reçoit un coulis de mortier mélangé à du ciment de Portland. On étend cette boue liquide avec un balai sur la surface récemment pavée, elle fait prise en quelques jours et devient si dure à la longue, que plus tard on brise les pavés en les enlevant plutôt qu'on ne les sépare.

Les pavés sont en outre imprégnés superficiellement, du moins, d'huiles lourdes de houille, et même en Angleterre, on les injecte avec des liquides créosotés.

Malgré tout, comme notre excellent confrère, le docteur Vallin, nous ne sommes pas complètement rassuré sur les dangers du pavage en bois à différents points de vue et en particulier nous dirons avec M. Bertillon : « Comme toutes les choses de ce monde, la chaussée en bois a le défaut de

ses qualités. La facilité du roulement, l'étouffement des bruits la rendent agréable aux locataires de la rue, aux voyageurs en voiture, mais permettent de renverser les passants et de leur broyer bras et jambes silencieusement. »

Pour conclure, et au risque de passer pour un retardataire et un contempteur de ce fameux progrès qu'on invoque si souvent à tort et à travers, au nom de l'hygiène, au nom du respect de la vie humaine et un peu aussi de la bourse de ces pauvres contribuables de la ville de Paris qui succombent sous le poids écrasant des impôts, à l'asphalte, au macadam, au pavé en bois nous préférons l'humble et vieux pavé de nos pères.

D<sup>r</sup> E. DECAISNE.

La *Revue scientifique* publie une intéressante statistique des accidents de chemin de fer.

La récapitulation suivante résume ce travail :

Pays.	Années.	Voyageurs transportés pour un	
		Tué.	Blessé.
EUROPE.			
Allemagne . . . . .	1879	13.058.091	1.601.464
Angleterre . . . . .	1880	4.252.704	374.166
Au riche . . . . .	1880	15.833.252	1.217.942
Belgique . . . . .	1880	7.172.147	581.525
Espagne . . . . .	1875	1.224.811	384.003
France . . . . .	1879	4.427.229	367.136
Hollande . . . . .	1880	5.329.931	470.288
Italie . . . . .	1880	3.610.203	626.242
Russie . . . . .	1874	7.582.507	1.033.980
Scandinavie :			
1 <sup>o</sup> Danemarck . . . . .	1879	5.890.782	290.391
2 <sup>o</sup> Norvège . . . . .	1879	»	»
3 <sup>o</sup> Suède . . . . .	1879	»	»
PAYS HORS D'EUROPE.			
Argentine (République) . . . . .	1876	908.875	1.363.318
États-Unis . . . . .	1873	1.581.672	?

Il va sans dire que pour apprécier à leur juste importance ces diverses proportions il faut tenir compte de diverses circonstances : la construction des lignes, le rayon plus ou moins développé des courbes, le nombre des agents employés dans le service de la traction et enfin et surtout ! — de la vitesse de trains dans les divers pays. Ainsi, en Allemagne, où la proportion des victimes est la plus faible, la vitesse des trains est la plus faible, aussi.

Ce qui est hors de doute, c'est que, proportionnellement au nombre des voyageurs, le nombre des victimes des chemins de fer est inférieur à celui que produisaient autrefois les voyages en diligence.

L'*Economist* de Londres a dressé, dans un de ses derniers numéros, un tableau intéressant des recettes encaissées, pendant les neuf premiers mois de l'année en cours, sur les réseaux des différents États de l'Europe, et des recettes réalisées pendant la période correspondante de 1881.

Les grandes lignes anglaises ont réalisé 38,844 livres sterling, contre 33, 625,000 livres sterling en 1881, soit une augmentation de 3. 6 0/0.

Les grandes lignes françaises ont réalisé 30,233,000 liv. st. contre 29,720,000 en 1881. L'augmentation est de 1. 80 0/0.

Les lignes allemandes (sauf celles de la Bavière), du mois de janvier au mois de septembre 1882, 31,343,000 liv. st. contre 29,433,000 dans la période correspondante de 1881. L'augmentation est de 6. 5 0/0.

Toutes les lignes austro-hongroises, de janvier à septembre : 16, 730,000 liv. st. contre 15,637,000 en 1881. Augmentation : 7 0/0.

Chemins d'État belges, de janvier à juillet : 2, 637,000 liv. st. en 1881. Augmentation : 6,5 0/0.

Nord-Espagne, Saragosse et Chemins de fer andalous, de janvier à octobre 3,970,000 livres st. contre 3,699,000, en augmentation : 7,3 0/0.

Les cinq grandes lignes de la Russie, du mois de janvier au mois d'août : 4,763,000 livres st. contre 3,867,000 liv. st. en 1881. Augmentation : 35. 2 0/0.

L'administration des ponts et chaussées a fait procéder, pendant une année, du 1<sup>er</sup> mai 1881 au 20 avril 1882, au comptage des voitures et chevaux qui passent, en vingt-quatre heures, dans les voies de circulation de la ville de Paris.

Le comptage sur chaque voie a été répété vingt et une fois, et c'est au moyen de ces vingt et un comptages que l'administration des ponts et chaussées est parvenue à établir une moyenne aussi exacte que possible.

D'après le document officiel, il passe en moyenne par vingt-quatre heures :

Avenue de l'Opéra, 29,460 voitures et 36,184 chevaux, soit 2,262 chevaux par mètre de largeur; boulevard de la Madeleine, 17,524 voitures et 21,236 chevaux; rue de Rivoli, 42,875 voitures et 53,434 chevaux; pont Royal, 6,192 voitures et 7,125 chevaux; quai des Tuileries, 16,813 voitures et 20,193 chevaux.

Boulevard des Italiens, 20,124 voitures et 23,684 chevaux; rue de la Paix, 8,393 voitures et 9,196 chevaux.

Boulevard Saint Denis, 14,551 voitures et 17,699 chevaux; boulevard Saint-Martin, 10,929 voitures seulement, avec 13,683 chevaux.

Les troisième, quatrième, cinquième et sixième arrondissements varient entre 2,000, 4,000 et 9,000 voitures.

Le pont de la Concorde voit passer 10,003 voitures et 11,301 chevaux.

Le pont des Saints-Pères, 7,803 voitures et 9,368 chevaux.

Le faubourg Saint-Honoré ne compte que 7,510 voitures et 9,496 chevaux, tandis que le boulevard Haussmann est traversé par 12,638 voitures et 14,096 chevaux.

Rue Royale, passent 14,095 voitures 16,159 chevaux.

Avenue des Champs-Élysées, on n'a signalé que 12,023 voitures et 14,082 chevaux.

La rue du Havre présente naturellement un chiffre assez élevé : 20,124 voitures et 23,684 chevaux.

Le chiffre des voitures dans les quartiers du Château-d'Eau, du Temple, du faubourg Poissonnière, etc., varie entre 2,000 et 4,000.

Ajoutons cependant que, si le nombre des voitures qu'elles ont à supporter est moindre qu'ailleurs, ces voies n'en fatiguent pas moins pour cela, les voitures de commerce qui sillonnent ces quartiers étant d'ordinaire lourdement chargées.

Place de la Bastille, on compte par jour 42,122 voitures et 55,901 chevaux.

Le boulevard Voltaire présente un chiffre assez élevé : 12,627 voitures et 15,388 chevaux.

Le quai de la Râpée a une moyenne de 10,960 voitures et 15,024 chevaux.

La rue de Paris la moins fréquentée est la rue de Chaillot; elle n'accuse que 352 voitures et 401 chevaux.

Tel est en abrégé le résultat de ce comptage qui sera recommencé dans vingt ans; c'est le délai fixé administrativement pour ces sortes d'opérations. Le précédent comptage avait eu lieu en 1858.

### Mouvement maritime de steamers entre l'Europe et l'Amérique latine.

DU 15 MARS AU 1<sup>er</sup> AVRIL

*En partance.*

- Mars 15. *Pampa*, Havre, Montevideo, Buenos-Aires, Rosario.
- — *La Plata*, Southampton, Bordeaux (le 18), Montevideo, Buenos-Aires.
- 17. *Ville-de-Bahia*, Havre, Pernambuco, Bahia, Rio, Santos.
- — *Nile*, Southampton, Antilles, La Guayra, Amérique Centrale, Pacifique.
- — *Britannia*, Bordeaux, Lisbonne, Rio, la Plata, Pacifique.
- 20. *Sénégal*, Bordeaux, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio, la Plata.
- 21. *Ville-de-Brest*, Saint-Nazaire, Antilles, Vera-Cruz, La Guayra.
- — *Olinda Rodriguez*, Havre, Bordeaux (le 25), Antilles, La Guayra, Colon.
- — *Mapocha*, Liverpool, Havre, Valparaiso.
- 21. *Trent*, Southampton, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio, Santos.
- 26. *Bordeaux*, Havre, Mexique, Honduras.
- 28. *Cordillera*, Liverpool, Bordeaux (le 31), Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio, la Plata, Pacifique.
- 30. *San-Martin*, Havre, Montevideo, Buenos-Aires.
- Avril 1<sup>er</sup>. *Esk*, Southampton, Bordeaux (le 4), Lisbonne, Pernambuco, Rio, la Plata.

*Attendus.*

- Mars 18. *Elbe*, du Brésil.
- 19. *Derwent*, de la Plata.
- 20. *Colombie*, du Pacifique et Antilles.
- 23. *Gironde*, de la Plata et Brésil.
- 26. *Washington*, du Pacifique et Antilles.
- — *Patagonie*, du Pacifique, Plata et Brésil.
- 28. *Moselle*, du Pacifique, Mexique et Antilles.
- 29. *Guadiana*, de la Plata.

## REVUE SUD-AMÉRICAIN E

AGENTS DE CE JOURNAL

## Amérique.

REP ARGENTINE. *Buenos-Aires*, C. M. Joly; *Catamarca*, Mardoqueo Molina; *Concordia*, Daniel Iglesias; *Corrientes*, Juan Fages; *Goya*, Luis Careon; *Gualeguagchú*, José Zaldarriaga; *Mendoza*, Flavio Perez; *Nogoyá*, Agustin Anzo; *Paraná* Cayetano Ripoll; *Rosario*, Salvador Pujadas; *S. Juan*, E. G. Villegas; *Santa-Fé*, José Gonfrillanda; *Santo Tomé*, Jaime Negrone.

BRÉSIL. *Rio de Janeiro*, Lombaerts, rua dos Ourives; *Bahia*, Olavo de Freitas Martins, 16, rua dos Ourives; *Pernambuco*, Walfredo Medeiros, 9, rua 1° de Março; *Maceio*, F. Favares da Costa; *Porto Alegre*, Ioaguim Alves Leite; *S. Paulo*, M. Mattos.

CHILI. *Santiago* et *Valparaiso*, L. Tornero; *Concepcion*, J. M. Serrato; *Copiapo*, Marconi hijos; EQUATEUR. *Quayaqui*, Sr Administrador de « El Comercio »; *Quito*, Andrade Vargas e hijos.

ÉTATS-UNIS. *New-York*, H. P. Sampers et Cie, 19, Barclay Street; *Nouvelle-Orléans*, H. Billard.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE. *Bogota*, Lazaro M. Perez; *Barranquilla*, M. Davila F ores, Sr Administrador del « Promotor ». *Panama*, Saml. Boyd; *Barbacoas*, José M. Paz; *Sincelejo*, Rafael Frco Ruiz; *Medellin*, Modesto Molina; *Aeiva*, Dr Rodrigo Pantoja; *Tumaco*, Euliquio Arizala; *Cartagena*, T. F. Velez é hijos.

GUATEMALA. *Guatemala*, Sr administrador de « El Horizonte ».

MEXIQUE. *Mexico*, Vincourt; *Vera Cruz*, Sr Administrador del « Diario Commercial ».

NICARAGUA, *Leon*, Eleodoro Arana.

PEROU. *Lima*, J. Galland y E. Henriod. *Arica*, E. Larrien et Cie.

S. SALVADOR. *S Salvador*, Sr Administrador de « La Linterna »; *S. Mignel*, Brizuela et Charlaix.

URUGUAY, *Montevideo*, libreria Fermepin.

VENEZUELA. *Caracas*, Nicolas de las Casas; *La Guaira*, F. J. Garcia Monjui.

## Europe.

LONDRES. Samuel Deacon et Cie, 150, Leadenhall.

EDIMBOURG. Keith et Cie 65 George St.

MADRID. Gaspar, editores, 4, Principe; M. Murillo, 7, Alcala.

LISBONNE. A. Ferin, 74, rua Novado Almada.

AMSTERDAM. L. Van Bakkenes et C.

MANCHESTER, B. Wheeler, Pall Mall.

GENÈVE. Labarthe et C.

VIENNE. Braunmüller et fils, au Graben.

ROME. Bocca frères, au Corso.

BERLIN. Ch. Claesen, 92, Alexandrinen Strasse.

BRUXELLES. Kiessling et C. 72, Montagne de la Cour.

ST. PÉTERSBOURG., E. Hartgé, 27, persp. de Nevski.

HAMBOURG, Haasenstein et Vogler.

— Pour tout ce qui concerne l'administration supérieure et direction du journal à la Plata, s'adresser au Dr Andrés Lamas, Buenos-Aires, calle de la Piedad, 255.

PARIS, abonnements et annonces, dans l'administration, 12, rue Keppler et chez M. Denné, libreria Española, 15, rue Monsigny. Vente au numéro: P. Arnould, libraire, 20, boulevard Montmartre, Mad. Denax, kiosque 246, boulevard des Capucines, en face du grand-Hôtel, — kiosque boulevard des Capucines, n° 9, — kiosque boulevard des Italiens, n° 22.

On peut s'abonner à ce journal, sans frais, dans tous les bureaux de poste en France.

Pour les pays ou villes où il n'y a pas d'agents, s'adresser directement à l'administration centrale, 12, rue Keppler, Paris.

## Avis aux commerçants et spéculateurs de toute sorte.

Messieurs les commerçants et spéculateurs rencontreront et obtiendront les meilleurs conditions et les plus grandes facilités en s'adressant à la maison de Messrs Costa Moermans et Cie., 6, Red Lion Square, Holborn, Londres, W. C., Angleterre, dont les principales opérations sont les affaires de banque, de commission, d'importation et d'exportation, les ouvertures de crédit ayant pour objet de faciliter l'importation des matières premières et des produits coloniaux en Angleterre, ainsi que l'exportation, aux Colonies des articles et produits anglais de l'Allemagne, de la Belgique, de la France. — Cette importante maison s'occupe aussi de toute sorte d'opérations financières et elle est à même par ses rapports journaliers avec les principaux capitalistes et par ses relations constantes avec les premières maisons de finance de Londres, Paris, Vienne, etc., d'effectuer le placement d'un capital actions ou obligations ou tout autre opération financière et de banque. — Inutile de proposer des affaires dont les bénéfices à réaliser seraient contestables. — Toute application soit comme agent soit comme correspondant doit être accompagnée de références.

## LA LIGUE INTERNATIONALE

DE LA PAIX ET DE LA LIBERTÉ

Fondée à Genève en 1867 sous la présidence de Garibaldi, présidée à Lausanne en 1869, par V. Hugo.

A pour but de rendre possibles l'arbitrage et le désarmement par la formation d'une Fédération de peuples libres. Elle a pour devise :

LA PAIX, PAR LA LIBERTÉ, POUR LA JUSTICE.

Elle est administrée par un Comité central électif composé de vingt-cinq membres. Elle publie un journal hebdomadaire : *les États-Unis d'Europe*, directeur Ch. Lemonnier. S'adresser pour Renseignements, Adhésions, Cotisations, Abonnements à Genève, 1, quai des Bergues; à Paris, 2, rue Tronchet.

## RELACIONES CON COLOMBIA

## F. FONSECA PLAZAS

Comisionista y agente general de negocios.

BOGOTA (Estados U.U. de Colombia).

Se encarga de todos los asuntos relacionados con su profesion de agente y comisionista y en especial de la agencia de periódicos y libros nuevos nacionales y extranjeros y de la publicacion de anuncios y comunicados en todos los periódicos de la capital y en los de los Estados.

Envíense catálogos de las producciones de las fábricas con los precios corrientes y muestras y prospectos de periódicos con las tarifas de suscripcion y publicacion de anuncios.

Recibe en consignacion productos y manufacturas extranjeras.

Apartado n° 131, Bogotá.

BOGOTÁ LAZARO M<sup>A</sup> PÉREZ COLOMBIA

Représentant de plusieurs maisons de commerce.

Directeur-propiétaire de la « Librairie Torres-Cañedo. »

Commission et Agence générale d'affaires.

Agence de publications et de journaux étrangers.

Prière d'envoyer Catalogues et Correspondances.

## PRODUCTOS MEDICINAES DA FLORA BRASILEIRA

Laboratorio Rio de Janeiro rua Rio Branco, 14

Approvados e autorizados pelo Governo Imperial, pela Exma. Junta de Hygiene e pela Commissão do Instituto Pharmaceutico do Rio de Janeiro, e pelo departâmento de hygiène de Buenos-Aires, pelo corpo medico do Hospital de Caridade da mesma capital. Aceitos e prescriptos pelas notabilidades medicas deste Paiz e do estrangeiro.



Marca da fabrica.

Premiados com medalha de ouro de 1a. classe na Exposição Fluminense de 1879; pela Academia de Industria de Paris 1881, com a 1° medalha de ouro com o 1° grande premio a medalha de ouro 1° premio medalha de prata, pela Congresso da Exposição Continental do Rio da Práta; e com a medalha de Prata da Exposição Allema de 1882.

## AS MOLESTIAS DE VIAS RESPITORIAS.

catarrho pulmonar, bronchite agudas ou chronicas, hemoptises, laringite, bronchorrhéa, coqueluxe et asthma incipiente, tosse nocturna são radicalmente curadas com o

Xarope balsamico peitoral de Arceira e Mutama

## AS MOLESTIAS DE FIGADO

hepatite, as affecções do baço, solenites agudas ou chronicas, devidas ás febres perniciosas, embaraços gastrico, ou congestivo emprega-se o emplastro e o vinho, simples ou ferruginoso de

JURUBEBA